

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **103 (1967)**

Heft 26

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

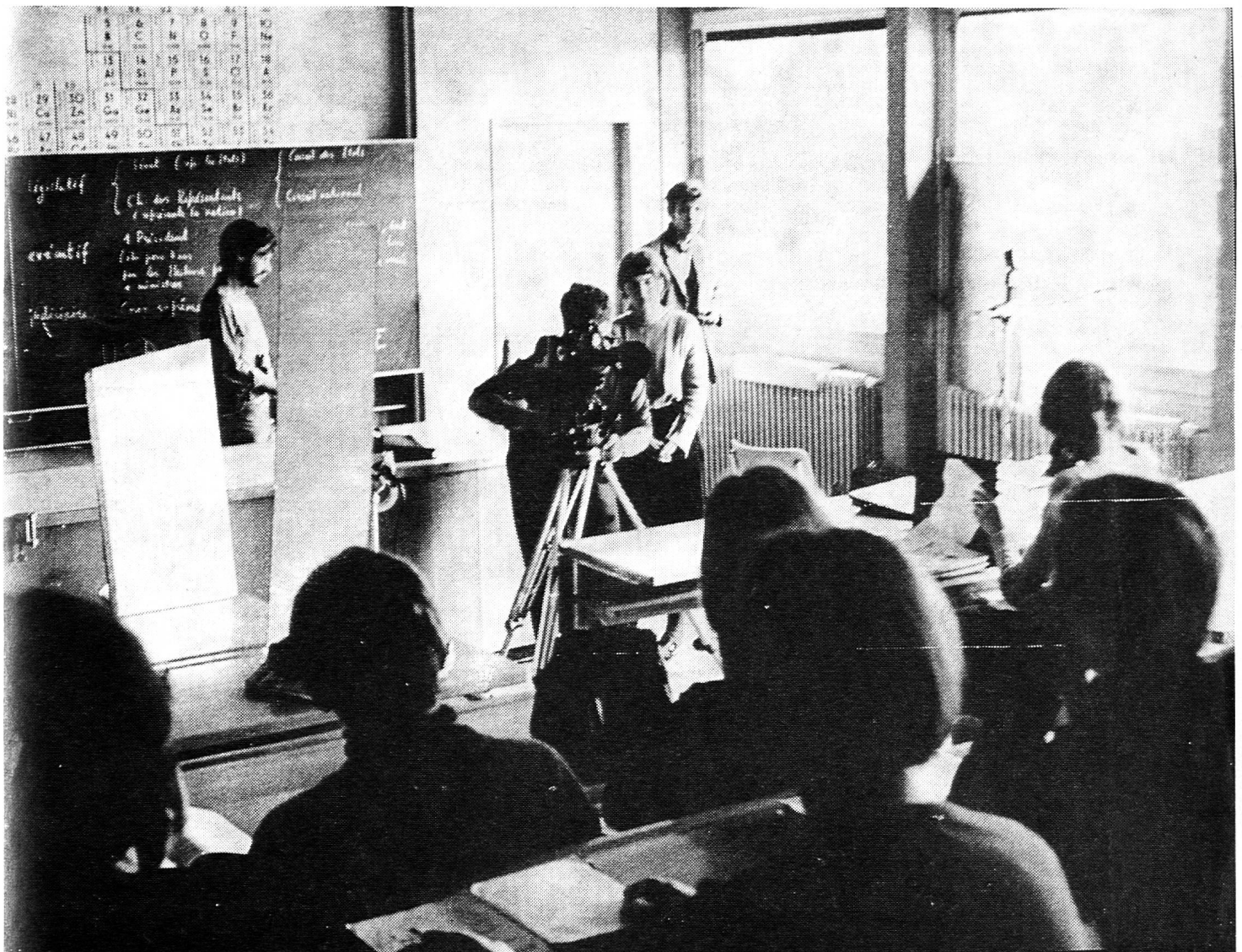
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Travail à la caméra dans une classe veveysanne

(Photo « Journal de Montreux »)

Ecole et cinéma

L'essentiel de ce numéro de rentrée est consacré au 7^e art qui gagne petit à petit sa place dans les programmes scolaires

Communiqués urgents

VAUD

COMPLÉMENTS DE SALAIRE COMMUNAUX

1. De tout temps, certaines autorités communales ont manifesté leur volonté de compléter par un supplément le traitement prévu par les dispositions cantonales. En 1921 déjà, la ville de Lausanne considérait ce supplément comme une partie du salaire, donc un élément du traitement.

Les compléments communaux sont ainsi devenus une tradition

2. La loi sur l'instruction publique de 1930 (article 83) disait : « La commune fournit aux membres du corps enseignant primaire un logement convenable... Cette prestation peut être remplacée par une indemnité équitable fixée au minimum à Fr. 600.—.

Les compléments de salaire avaient une base légale

3. La plupart des villes vaudoises ver-

saient en réalité des indemnités supérieures : Lausanne, Fr. 1000.— de plus que le minimum. Ce montant supplémentaire était basé sur la nécessité de tenir compte non seulement du coût d'un logement mais aussi

- a) de la cherté de l'existence ;
- b) d'une certaine promotion dans la carrière de l'instituteur.

Les compléments étaient justifiés

4. Le statut général des fonctions publiques de 1948, qui supprimait l'obligation de fournir un logement et par voie de conséquence, l'indemnité minimum de Fr. 600.—, aurait dû réserver ce montant supplémentaire.

Cette omission préférait le personnel enseignant des villes

5. Les communes citadines furent invitées à réparer cette injustice en maintenant une indemnité égale à la différence entre le minimum de Fr. 600.— et le montant total du complément de salaire

qu'elles avaient servi jusqu'à ce moment.

Les compléments ont été autorisés et recommandés

par le chef du DIP de l'époque, dans une circulaire adressée aux communes vaudoises (17 mai 1948).

Aujourd'hui, ils sont encore nécessaires.

SPV Payerne - Avenches

Visite commentée des fouilles d'Aventicum, lundi 11 septembre.

Rendez-vous à 17 heures devant le musée.

* * *

Collègue neuchâtelois cherche pour son fils qui poursuit ses études à l'Institut de médecine de Genève, CHAMBRE, modeste et confortable. Dès 15 octobre ou à convenir.

Adresser offres à Charles Landry, inst., Vieux-Châtel 23, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 62 46.

SÉMINAIRE D'AUTOMNE DE LA SPV (RAPPEL)

Cours	Moniteurs	PRIX			
		membres SPV		Non membres SPV	
		Internes	Externes	Internes	Externes
1. Milieu du Monde (étude du milieu)	MM. Maeder, Duperrex	60.—	40.—	80.—	55.—
2. Mathématiques actuelles	MM. Basset, Bernet, Gauchat	60.—	40.—	80.—	55.—
3. Cuisenaire (débutants)	M ^{lle} Grin	60.—	40.—	80.—	55.—
4. Cuisenaire (moyens)	M ^{lle} Grin	60.—	40.—	80.—	55.—
5. Histoire biblique (cl. sp)	MM. Meyer, Regamey, Gaillard, Kropf	—	—	15.—	25.—
6. Géographie économique	M. Buxcel	40.—	55.—	30.—	50.—
7. Précalcul	M ^{me} Maire	60.—	80.—	40.—	55.—
8. Marionnettes	M ^{lle} Clerc Ed. des petits	40.—	55.—	30.—	50.—
9. Poupées, animaux, meubles de poupées	Maîtresses de trav. à l'aiguille	40.—	55.—	30.—	50.—
10. Plein air	Maîtres de gymn.	60.—	80.—	40.—	55.—
11. Allemand	M. Chapalay	—	—	5.—	10.—

Bulletin d'inscription (jusqu'au 25 septembre)

(à remplir et à retourner au secrétariat central SPV, ch. Allinges 2, 1000 Lausanne)

Je m'inscris au cours N° _____

Titre du cours : _____

Je serai * interne * externe * (Biffer ce qui ne convient pas)
Je paierai le montant de ma participation au début du séminaire

Nom : _____ Téléphone N° _____

Prénom : _____ Année de naissance (discrétion assurée) : _____

Rue _____ Année de brevet : _____

N° postal / Domicile : _____ Signature : _____

Le responsable du séminaire : E. Buxcel.

(suite des communiqués urgents en page 497)

Enfin et heureusement, le 7^e art a pris officiellement sa place dans le programme de notre école. On en est à la période expérimentale, ce qui exige de solides connaissances et infiniment de prudence et de doigté. On aura bien un jour des professeurs du 7^e art, des cours sérieusement organisés ; pour l'instant, il faut être son propre maître et éclairer soi-même sa lanterne. Je l'ai fait, ici et dans un studio parisien. Peut-être, ces quelques planches que j'ai voulues concises, d'un caractère synoptique, directement à la portée des grands élèves, pourront-elles être utiles à ceux et à celles qui s'intéressent à cette étude.

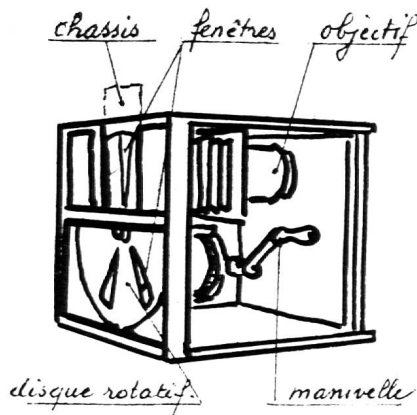
(Mes sources : Studios de Boulogne, Paris ; l'ouvrage de Georges Sadoul, « Histoire du Cinéma » 1961 ; les numéros 24 et 25 de « Tout l'univers » ; M. F. Buache, directeur de la Cinémathèque suisse. Publications d'actualités.

G. Bory.

Le cinéma

(du mot grec « kinéma » = mouvement)

1888 Le Français Jules Marey invente le **Chronophotographe**. Appareil qui permet de fixer sur une pellicule une série d'images sur un même mouvement.



Le chronophotographe Marey.

1892 L'Américain Thomas Edison invente le **Kinétoscope**. Appareil qui peut reproduire toute une scène sur le fond d'une boîte.

Mais : comment reproduire et projeter la scène sur un grand écran ?

1895 Les Français Louis et Auguste Lumière inventent le véritable cinéma, donc la projection « agrandie » des images sur un grand écran. La première projection publique a lieu à Paris, au **Grand Café, le 28 décembre 1895**. Aujourd'hui,

on compte dans le monde environ 165 000 cinémas, dont 650 en Suisse (23 à Lausanne).

Les frères Lumière sont nés tout près de chez nous, à Besançon ; Louis en 1864 et Auguste en 1862. Ils sont morts à Paris, le premier en 1948 et le second en 1954.

Ils pensaient que leur découverte était sans importance et qu'elle n'aurait aucun avenir ; qu'elle ne serait qu'un amusement passager.

Ce fut un prestidigitateur qui comprit tout ce qu'on pourrait en faire. Il s'appelait **Georges Méliès**. C'est lui le véritable pionnier de ce qu'on appelle le « 7^e art ». Il tourna plus de 4000 films.

Méliès a pu voir qu'il ne s'était pas trompé. Mort en 1938, il a pu assister au développement prodigieux de l'art qu'il avait lancé. Il a vu le cinéma muet, puis le sonore, puis le parlant.

Les premiers films étaient très modestes ; ils ne mesuraient que 15 à 20 mètres. Ils ne montraient que des scènes comiques ou de petites actualités : mouvements des vagues, cheval qui saute, jeux d'enfants, arrosage d'un jardin, partie de cartes. Pas de moteur, les appareils fonctionnaient à la main. En outre, comme les bandes (films) étaient en celluloïd, elles étaient très inflammables.

Après Méliès, un autre Français fit du cinéma une très grande industrie. C'est **Charles Pathé**.

La largeur des bandes, choisie par Edison, 35 mm, fut définitivement gardée, mais on trouva une autre matière, ininflammable, l'**acétate de cellulose**, qui a permis d'employer des bandes de plus de 2000 m de longueur, ce qui représente plus d'une heure de projection. Actuellement, on va encore bien plus loin.

Le cinéma, le septième art, est encore dans son jeune âge, **il n'a que 70 ans**.

QUE FAUT-IL POUR FAIRE DU CINÉMA ?

1. Une idée

actualités
documentaire
récits
voyages
livres
imagination

↓
L'AUTEUR.

2. Un capital

On ne fait
rien
sans argent

↓
LE PRODUCTEUR.

3. Un réalisateur

Le personnage
le plus important :
c'est lui qui va
mettre l'idée
en images.
Il crée le film

↓
LE RÉALISATEUR.
(metteur en scène)

4. Des moyens techniques

des techniciens
des appareils
des moteurs
des machines
des décors
des costumes

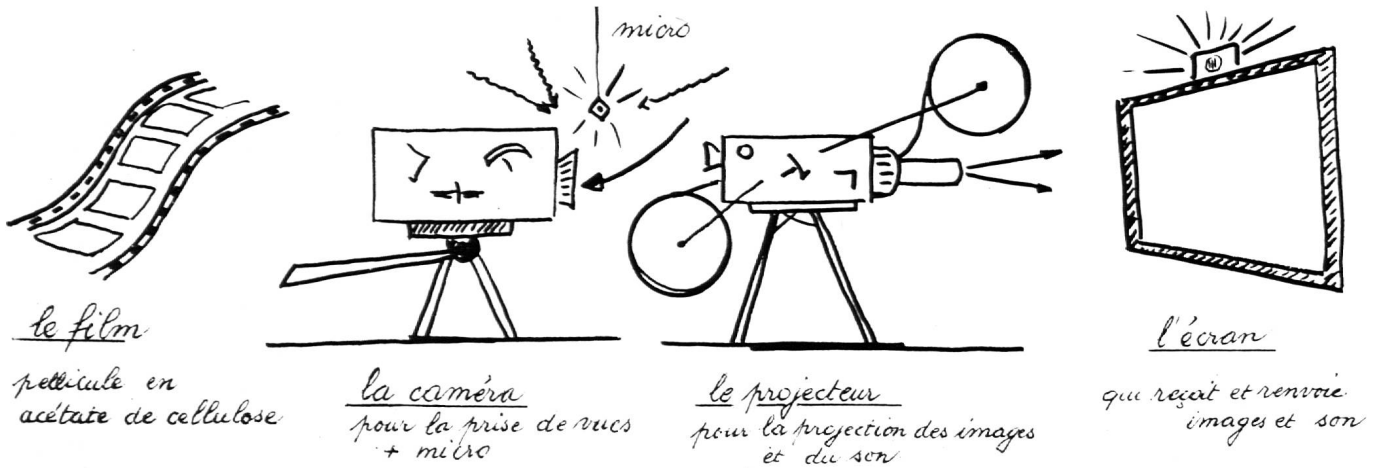
↓
L'ÉQUIPE TECHNIQUE.

et naturellement...

5. Des interprètes :

des gens ou parfois des bêtes, ce sont **les acteurs** ;
des gens, des bêtes anonymes, ce sont **les figurants**.

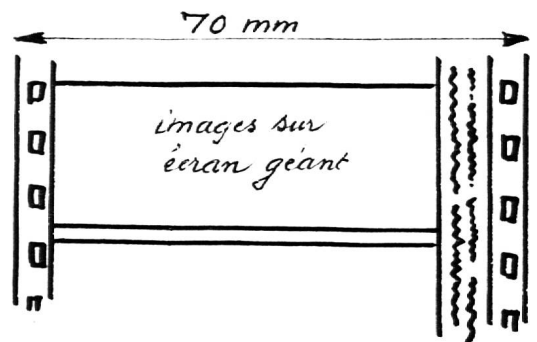
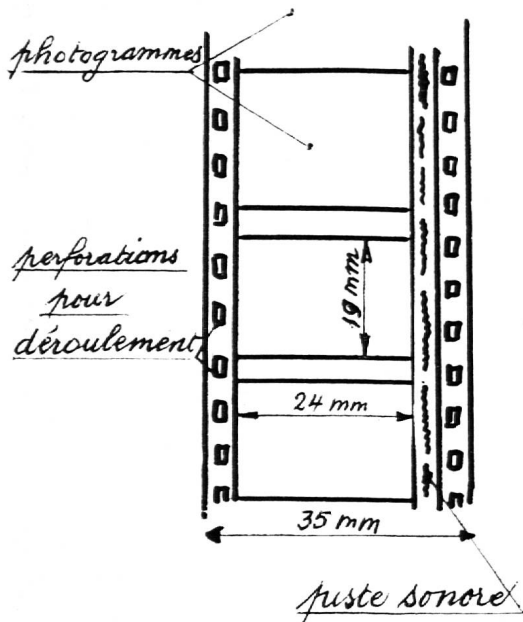
Le résultat : **des films de grande beauté, mais aussi, hélas, beaucoup de navets.** (Il faudra compter sur le **bon goût** ou sur la **bêtise** du public.)



Types de pellicules et de projections

C'est Edison qui fixa définitivement la largeur de la pellicule pour l'usage commercial : **35 mm**. Pour les caméras portatives, on dispose de bandes de 8 et 16 mm. La prise de vues sur bande de 70 mm est coûteuse ; les

bobines sont lourdes et les salles doivent posséder un équipement spécial. Prise de vues et projection se font à la même cadence : **24 images par seconde**. Ce qui donne un film de 2000 m pour 1 heure de spectacle. Sur un projecteur moderne, une bobine peut contenir de 600 à 1000 m de pellicule, ceci afin d'éviter les cou-

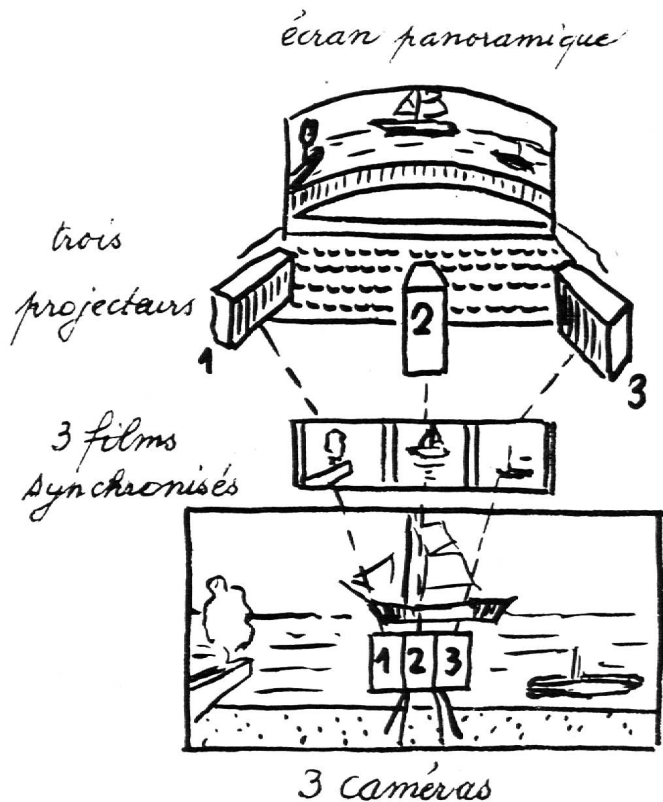


pures pendant le spectacle. Pour obtenir l'effet du « ralenti », on photographie plus vite avec la caméra, et on projette à la cadence normale. Pour « l'accélééré », on fait le contraire. Cela permet des études de détails ou des trucages de choc ou de vitesse.

Le cinérama

est très coûteux, compliqué. Ex. : Le « Romandie » à Lausanne.

A l'Expo, le **circarama** (totalement circulaire).

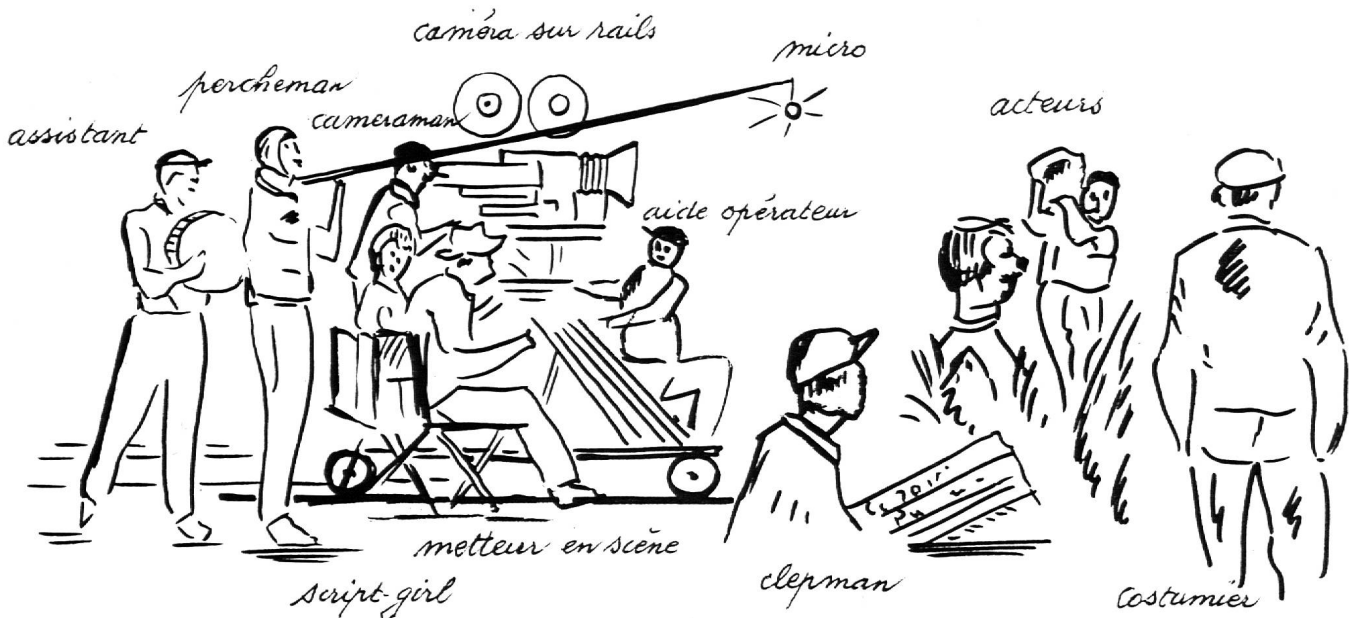


Le cinémascope

On fixe sur une pellicule de 35 mm des **images resserrées** (anamorphose).

Sur l'écran, une autre lentille rend leurs formes aux images et les **agrandit**.

Réalisateur (metteur en scène), équipe technique au tournage d'une scène



et tous ceux qu'on ne voit pas mais qui sont indispensables : ingénieur du son, motorman, électriciens, menuisiers, peintres, coiffeurs, perruquiers, maquilleurs, décorateurs, photographes, dessinateurs, architectes, bruiteurs.

Une fonction importante : la **script-girl**. Elle note minutieusement toutes les indications du metteur en scène, tous les détails des costumes, des situations, des décors, pour l'enchaînement du travail. Un autre inconnu du public : la doublure, parfois le cascadeur. Il remplace l'acteur dans certaines scènes dangereuses. (Ex. : course de vitesse, plongeon, saut, lutte, etc.)

Un film peut être tourné soit en plein air, dans la nature, soit en **studio**.

Comment est composé un film

Le déroulement de l'action, le découpage, le bruitage, les éclairages, les dialogues, les costumes, tous les détails sont notés dans une brochure volumineuse : c'est le **scénario**.

Le scénario découpe le film (selon la longueur) en : 1. **épisodes** ; 2. en **séquences** ; 3. en **scènes** ; 4. en **plans**.

Le plan est le plus court fragment du film ; la bande peut en compter des centaines. En principe, à chaque mouvement de la caméra, correspond un plan.

Exemple : le premier très long métrage : « Les Misérables », de Capellani (1912), film en 4 épisodes ; 5 heures de projection.

Ainsi : Jean Valjean, forçat = un épisode ; la fuite dans les égouts de Paris = une séquence ; Jean Valjean chez les Thénardiens = une scène ; Cosette seule au puits = un plan.

Avant le parlant, les films à plusieurs épisodes étaient projetés en plusieurs séances ; actuellement, on les présente en un spectacle, mais d'une durée de 3 à 4 heures de projection.

(Ex. : « Dr Jivago », « Le Jour le plus long ».)

Pour être **commercial**, un film normal ne doit pas dépasser 100 minutes de projection. Il doit pouvoir être exploité dans toute salle. Les cinémas dits « permanents » offrent des séances de 2 en 2 heures, compléments et entractes compris.

Après découpage et montage, la bande mise en exploitation ne représente qu'une petite partie de la pellicule employée pendant le tournage. Walt Disney, dans sa remarquable série documentaire « C'est la Vie », employait parfois pendant le tournage d'un seul film, 60 km. de pellicule pour n'en présenter finalement que 2500 mètres. Et au dernier moment, voici encore la **censure** qui souvent taille et coupe. Pour certains films, on est souvent bien loin de la version originale.

Enfin pour permettre des projections multiples et **simultanées**, on tire de nombreuses copies avec sous-titres en d'autres langues. Ce sont des films « doublés ».

Selon le cadrage de la prise de vue, il y a 5 sortes de « plans ».

Le gros plan
(la tête)

Le premier plan
(le buste)

Le plan américain
(à mi-corps)

Le plan moyen
(tout le corps)

Le plan général
(vue du tout)



Chronologie principale de l'histoire du cinéma (jeune vieillard de 70 ans)

1895

Les frères Lumière, Paris. Première projection publique. Très courts métrages, 15-20 m.

1900

Charles Pathé, Vincennes. Le cinéma industriel. Longs métrages, 2000 m.

Sujets :

féeries (Aladin) ; comiques (L'Arroseur arrosé) ; documentaires (Sortie des Usines) ; romans (Fils du Diable) ; policiers (Nick Carter), puis très longs métrages = films à épisodes (plusieurs séances de projection), Les Misérables (5000 m.).

1914, Charlot

Charles Chaplin. Avec lui, le comique s'oriente en profondeur. Son chef-d'œuvre : « Le Vagabond » 1915,

puis :

le 7e art s'améliore dans tous les domaines : **sujets, mise en scène, photographie, prises de vues, qualité.**

1927

La grande révolution du sonore!



1927

1re révolution → voici le **sonore** et toute de suite après, le **parlant**.

D'abord des ballets, des opérettes. 1er sonore : « Le Chanteur de Jazz » (Al Jolson), puis « Lumière sur New York » (100 %).

Walt Disney triomphe dans le monde entier avec ses merveilleux dessins animés (de 50 à 500 dessins pour 20 secondes de projection) : ses courts métrages avec « Mickey » (1928) et ses longs métrages dont « Blanche-Neige » fut le premier. « Le Livre de la Jungle », qui sortira cette année, sera le testament du génial inventeur († 1966).

Le cinéma parlant a fait naître le procédé du **doublage** (ou post-synchronisation en langue étrangère).

Puis : évolution nouvelle...

dès 1930 : la couleur

dès 1950 : l'écran géant
(cinémascope)dès 1960 : l'écran panoramique
(circarama)

!

et pour après ?

Le cinéma « en relief » (pas encore au point)... et après ? Si Jules Verne était là, il saurait, lui.

La cinémathèque suisse

Cette institution moderne, éminemment utile, a son siège à Lausanne, dès 1948. Elle est unique pour notre pays et joue le rôle de **Musée du cinéma**. M. Frédy Buache en est le conservateur et le directeur dès sa création.

Modeste à ses débuts, elle s'enrichit constamment. Actuellement, dans des installations spéciales (blockhaus), elle conserve et entretient plus de **25 000 bobines** en 35 mm., 100 000 photos et 150 000 documents. Après quelques années de présentation, les films sont sortis

du circuit commercial et détruits. La cinémathèque cherche à posséder une copie des bandes les plus remarquées, les plus célèbres par leurs metteurs en scène, leurs acteurs ou leurs sujets. Ces films ne seront présentés qu'en séance privée (ciné-clubs, écoles, congrès, etc.). Si l'on ne songe qu'au genre « documentaire », on comprend quelle somme de richesses historiques et scientifiques cela représente.

Le cinéma est le plus puissant, le plus merveilleux des langages ; la Cinémathèque sauve de l'oubli les réalisations géniales du 7e art, et nous conserve l'histoire, nous la restitue dans son absolue authenticité.

Films documentaires

La maison ESSO STANDARD, case postale 8021, Zurich (tél. 051 23 97 34) nous informe qu'elle met gratuitement à la disposition des écoles, clubs, associations, etc. les courts métrages ci-dessous (16 mm, son optique).

	Durée min.
Parlé français :	
Ballon, vole !	CO ¹ Paysage et peuple suisse 33
Le Fleuve et l'Enfant	CO Voyage d'un tanker sur le Rhin 31
Routiers du Désert	CO Voyage d'un camionneur à travers le désert 23
Jour et Nuit	CO Le chemin du pétrole, du derrick à la raffinerie 18
Le Troisième Fleuve	NB La construction d'un oléoduc en Irak 28
Route sans Sillage	CO La construction de l'oléoduc sud-européen ; paysages 20
Le Butyl	CO Un succès de la pétrochimie : le caoutchouc-butyl 30
Mano I	NB Forage de pétrole en France 25
L'Europe à la conquête de l'Energie	NB Chaleur, force et lumière pour l'Europe 24
Energiquement vôtre	CO Dessin animé sur l'énergie (par Ronald Searle) 15
Prospection pétrolière	NB Recherche pétrolière (scientifique)
	1re partie : prospection géologique 30
	2e partie : le principe du forage 20
Raffinage du Pétrole	CO Le travail d'une raffinerie 23
Ce n'est plus du Jeu	NB Dangers de la circulation routière pour les enfants 20
Louisiana Story	NB Nature, technique et vie dans la jungle (Régisseur : R. Flaherty) 80
Le Roseau pensant	CO L'homme, l'animal et le pétrole dans le monde 30
Conquête de l'Espace	CO L'entraînement d'astronautes et lancement d'une fusée « Saturne » à Cap Kennedy 26
Objectif Pétrole	CO Film animé sur la prospection du pétrole 26

¹CO = Film en couleurs

NB = Film en noir et blanc

Expériences nouvelles dans le domaine du cinéma d'écoliers¹

Au moment où le *Centre d'initiation au cinéma*, récemment fondé par le Département de l'instruction publique du canton de Vaud, se prépare à mettre vingt caméras à la disposition du corps enseignant, c'est-à-dire au moment où le *cinéma d'écoliers* cesse d'être une aventure apparemment farfelue pour entrer de plain-pied dans les activités scolaires officiellement soutenues par l'Etat, il paraît opportun de tirer certaines conclusions des quelques expériences réalisées depuis deux ou trois ans à Lausanne et à Vevey.

Opération Touristes

Etant donné un concours de circonstances très particulières, Jean-François Fornallaz, maître de classe supérieure à Lausanne, disposait depuis quelque temps d'un certain nombre de bobines de film 16 mm., noir et blanc (périmé par surcroît) lorsqu'il se décida, il y a deux ans, à tourner un film avec ses élèves.

Empruntant ici une caméra, là un objectif, profitant pour le reste d'un séjour de sa classe supérieure de 3^e année à l'auberge de la jeunesse de Wildenstein, près de Sigmaringen, en Allemagne, Jean-François Fornallaz procéda à la réalisation d'une bande de vingt-cinq minutes de projection, intitulée *Opération Touristes*. Il s'agit d'une dissertation filmée sur une réflexion d'Hippolyte Taine distinguant quatre sortes de touristes : les *sédentaires* peu enclins à fournir des efforts excessifs, les *dîneurs* pour lesquels les voyages ne sont que prétextes à ripailles, les *dociles* portés à suivre leur guide comme des moutons, et les *savants* trouvant en tout lieu quelque objet propre à exercer leurs facultés d'observation et de raisonnement.

Ce film, qui se distingue par un scénario fort bien charpenté et un langage cinématographique très spontané, est certainement un prototype très intéressant de film entièrement réalisé par des écoliers dans le cadre de l'activité scolaire. Les élèves imaginatifs qui l'ont conçu, tourné et monté ont parfaitement su rester eux-mêmes, ce qui donne à leur œuvre une évidente et agréable fraîcheur. A noter qu'*Opération Touristes* a été sonorisé au moyen d'un enregistreur *Revox*, sans aucun appareil de synchronisation. Le commentaire *off* et l'accompagnement musical constituent une partie intégrante et indispensable de ce film gentiment assaisonné d'humour.

On ne peut que recommander aux maîtres et aux élèves qui s'intéressent au cinéma d'écoliers de voir *Opération Touristes*. Jean-François Fornallaz, rue de la Pontaise 31, Lausanne, prête volontiers film et bande sonore à qui les lui demande.

Echec au roi et reportages divers

Depuis *Etape aux Ormonts*², diverses autres expériences ont été tentées dans des classes supérieures veveysannes. Le tournage d'un film noir et blanc, intitulé *Alerte à La Cheneau* (La Cheneau est le chalet

que les écoles de Vevey possèdent à Château-d'(Ex), a été sérieusement gêné par le mauvais temps qui régnait au moment où la classe réalisatrice séjournait au Pays-d'Enhaut, dans le cadre prévu par le scénario.

Un reportage filmé des *Joutes scolaires* a mis en évidence la difficulté que représente le tournage de scènes fugitives sans répétition préalable possible.

Un court film d'animation noir et blanc intitulé *Echec au Roi* et montrant une partie d'échecs qui se déroule toute seule, sans intervention apparente du moindre joueur, a été réalisée par un petit groupe de grands élèves.

En outre des essais ont été tentés de faire tourner par des groupes de trois élèves de très courts métrages d'une à deux minutes, sur un bâtiment administratif et sur l'église de *Saint-Martin*.

Enfin, en collaboration avec un maître de dessin, des études ont été entreprises afin de déterminer dans quelle mesure et de quelle manière de brefs dessins animés pourraient être réalisés par des élèves.

Les genres du cinéma d'écoliers

A la lumière de ces diverses expériences, il semble bien que le genre de film qui se prête le mieux au cinéma d'écoliers soit le *film à scénario* simple et très soigneusement préparé à l'avance, dans lequel les élèves acteurs jouent leur propre rôle d'enfants d'âge scolaire. Le monde de l'enfance fournit suffisamment de matière à observation, à récits ou à méditation sans qu'il soit nécessaire d'aller chercher plus loin l'inspiration. Des grandes personnes de bonne volonté peuvent, bien entendu, être invitées à jouer leur propre rôle, elles aussi : celui d'une maman, par exemple, mais ces interventions doivent être aussi limitées que possible, car elles compliquent l'organisation d'un travail déjà suffisamment complexe en lui-même.

Le procédé qui consiste à filmer *sur le vif* des scènes non préparées et répétées à l'avance n'est guère à la portée des écoliers. N'ayant ni les moyens de filmer sans compter la pellicule, ni l'habileté nécessaire pour réussir des prises de vues improvisées, ni la possibilité de faire rejouer la scène, les jeunes réalisateurs risquent bien de se retrouver au moment du montage devant des problèmes insolubles. Le *reportage* sportif ou celui d'un cortège, par exemple, ne sont pas des exercices à conseiller à des débutants. De petits *documentaires* en revanche, sur le travail d'un artisan ou d'un paysan, sur les divers aspects d'un village à travers les saisons, sur un bâtiment historique, peuvent être intéressants à réaliser à condition de ne pas être limités à une suite d'images juxtaposées, mais bien de représenter une sorte d'exploration avec un fil conducteur suffisant pour que l'ensemble du film constitue dans tous les cas un récit cohérent.

Le *dessin animé* demande énormément de temps. Un très simple calcul montre qu'il faut en effet plus de quatre heures de tournage, à raison d'une prise de vue toutes les quinze secondes, pour filmer les quelque mille images d'une bande dont la projection durera une minute au maximum. Ceci sans compter, bien entendu, le temps nécessité par l'élaboration et l'exécution de chacun des dessins... C'est dire que dans ce domaine, intéressant pourtant pour la compréhension de la tech-

¹ Le terme de *cinéma d'écoliers* est préférable à celui de *cinéma scolaire* pour désigner l'activité consistant à faire tourner des films par les élèves eux-mêmes ceci afin d'éviter toute confusion avec le cinéma scolaire documentaire, les ciné-clubs scolaires, les ciné-débats scolaires, etc.

² Voir dans ce numéro l'analyse de ce film et dans l'*Educateur* du 18. 2. 1966 le récit de sa réalisation.

nique cinématographique, on est obligé d'une part de réaliser des films extrêmement courts et, d'autre part, de simplifier les choses à l'extrême en utilisant par exemple les mêmes dessins chaque fois que les mouvements se répètent. La solution est peut-être de travailler avec des dessins découpés et posés sur un décor séparé. Il y aurait des essais à faire avec le flanellographe... Ceux qui s'intéressent à ces questions auront en tout cas intérêt, avant de se mettre à l'ouvrage, à voir le *Voyage de Badabou*, réalisé par Henri Gruel à partir de dessins d'enfants et que l'on peut obtenir auprès de la *Cinémathèque suisse*, à Lausanne.

En ce qui concerne encore l'*animation*, un film intitulé *Leucocytes Story*, présenté l'an dernier au *Festival international du cinéma amateur de Nyon* a montré les possibilités — exploitées dans le cas particulier avec beaucoup d'humour — offertes par la pâte à modeler !

De toute façon, étant donné le temps exigé par la réalisation du film d'animation ou de dessin animé, il vaut sans doute mieux exploiter ces procédés à l'intérieur d'un autre film, par exemple pour des séquences de liaison, plutôt que de s'en servir pour « tourner » une histoire complète.

D'une pierre deux coups

En ce qui concerne la longueur des films, il semble bien que la meilleure politique consiste à réaliser des bandes dont la projection dure de trois à cinq minutes. La réalisation d'un film plus long demande en effet un travail considérable et doit plus ou moins forcément s'étaler sur une période assez longue aux dépens peut-être de l'intérêt suscité par l'entreprise... ou des autres disciplines.

En revanche un film beaucoup plus court limite trop les possibilités des auteurs et passe si vite sur l'écran que l'impression produite risque d'être décevante pour les réalisateurs comme pour les éventuels spectateurs.

Bien sûr ces remarques ne sont pas valables lorsqu'il s'agit uniquement de tourner des séquences d'exercices censées trouver leur fin en elles-mêmes et destinées à n'être montrées qu'à leurs auteurs.

Personnellement, je ferais cependant quelques réserves à l'égard de ce genre de travaux très « scolaires » qui présentent évidemment l'avantage de « faire sérieux » mais l'inconvénient considérable d'être horriblement coûteux pour de simples exercices.

Une bobine de film en couleurs — et avec l'avènement du « super-8 » on ne filme guère qu'en couleurs — coûtant au moins aussi cher que cinquante cahiers, il est indispensable de ne pas dilapider en purs essais la précieuse pellicule, mais de la réserver au contraire à des exercices d'application, intéressants non seulement pour l'équipe qui les réalise, mais encore pour tous ceux qui pourront les voir ensuite sur l'écran. Autrement dit, afin de bien justifier la dépense importante que représente le tournage d'un film, il est souhaitable que celui-ci constitue, une fois terminé, un document propre à être utilisé souvent dans le cadre scolaire.

Cela pourrait, semble-t-il, se faire de plusieurs manières. En voici quelques exemples :

Sur le plan du langage d'abord, il est toujours intéressant de montrer à des enfants un film réalisé par d'autres enfants. Ce peut être en premier lieu l'occasion d'un *exercice de déchiffrement* propre à démontrer que le cinéma est bien un moyen de communication. Ce peut être aussi un exercice d'analyse permettant

de mettre en évidence mieux parfois que dans un grand film, ce qu'est un plan d'ensemble, une contre-plongée ou une ellipse.

De plus un récit filmé correctement réalisé peut encore fournir un sujet de *rédaction française*. Il suffit en effet de le projeter une ou deux fois devant une classe qui ne le connaît pas encore et à laquelle on demandera ensuite de le transposer par écrit, c'est-à-dire de raconter avec des mots ce qui lui a été montré avec des images animées. Nul n'est besoin de souligner ce qu'un tel exercice peut avoir de fructueux.

En *civisme*, en *géographie*, dans une certaine mesure en *zoologie*, en *botanique* ou en *physique*, les occasions ne manquent pas non plus de tourner des films aussi profitables à être vus qu'à être réalisés. Il n'est pas jusqu'à l'*éducation sportive* qui ne puisse bénéficier de la réalisation de tels travaux. Pour ma part, je verrais très bien un récit filmé montrant comment, avec l'aide d'un moniteur ou d'un maître de gymnastique, un élève appliqué réussit à faire de grands progrès en saut en hauteur, par exemple. L'emploi du ralenti permettant d'étudier à fond les sauts du maître ferait de cette bande un petit document didactique utile à ressortir en temps et lieux des archives.

Enfin, de même qu'il s'effectue déjà depuis longtemps des échanges d'albums de pays à pays ou, depuis peu, des échanges de bandes magnétiques, il n'est pas inconcevable que des écoles se mettent un jour à échanger entre elles les films qu'elles réaliseront. Pourquoi une école de montagne n'échangerait-elle pas un film sur la vie de son hameau avec des Genevois, des Neuchâtelois et des Montreusiens, qui lui enverraient respectivement, pour leur part, une narration dont l'action se déroulerait à l'aéroport de Cointrin, un documentaire sur les automates de Jaquet-Droz ou un récit ayant pour cadre le Château de Chillon...

Evidemment, on n'en est pas encore là...

Toutefois, quand on constate les progrès réalisés en peu d'années par la notion même de cinéma d'écoliers, on se prend à penser que de telles perspectives sont moins utopiques qu'il le semble.

Si tous ceux qui s'intéressent d'ores et déjà à cette activité nouvelle veulent bien partager leurs expériences et ne pas craindre d'échanger leurs travaux, il se pourrait même que l'on arrive rapidement — au-delà d'inévitables tâtonnements — à des résultats de plus en plus encourageants.

Claude-Henry Forney.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,

Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

Et voici quelques « ficelles » à l'intention de ceux qui se préparent à tourner leur premier film en format réduit

- ▶ Pour diriger le tournage d'un film d'écoliers, une certaine connaissance de la grammaire du cinéma et une certaine culture cinématographique sont beaucoup plus importantes que des connaissances techniques approfondies. Suivez donc les cours organisés par le Département ou par d'autres institutions, lisez par exemple *Le Cinéma* d'Henri Agel (Editions Casterman), sans vous laisser décourager par l'épaisseur du volume et par certains chapitres qui ne vous paraissent pas directement utiles.
- ▶ Procurez-vous un petit manuel d'initiation au maniement de la caméra, tels que *Je filme* (Marabout Flash — dans toutes les librairies) ou *Le Cinéma pour tous* (Pro Photo — chez les marchands photographes).
- ▶ Etudiez et suivez scrupuleusement *le mode d'emploi* de votre caméra.
- ▶ Utilisez un *trépied* (indispensable pour les panoramiques et avec des focales de téléobjectifs, c'est-à-dire de plus de 25 mm.).
- ▶ Effectuez des prises de vues de 5 *secondes* (si le sujet est tout simple) à 10 *secondes* (si le sujet est complexe).
- ▶ Variez abondamment *les cadrages* et *les angles de prises de vues*.
- ▶ Outre les divers *plans moyens*, utilisez largement les *gros plans* et modérément les *plans d'ensemble* (utiles néanmoins pour situer l'action et les personnages).
- ▶ Filmez de préférence de trois quarts, éventuellement de face ou de dos, très exceptionnellement latéralement *les sujets qui se déplacent*.
- ▶ N'abusez pas des *mouvements de caméras* (travellings et panoramiques) ; évitez en particulier les panoramiques sur des paysages éloignés.
- ▶ Si vous avez un *zoom*, usez-en abondamment pour obtenir les cadrages que vous désirez, mais n'usez que très modérément des effets de travelling optique.
- ▶ Rappelez-vous enfin que l'emploi d'un plan particulier, d'un certain angle de prise de vues, d'un certain éclairage, des divers mouvements de caméra ou des effets de zoom, ne constitue jamais un but en soi, mais représente pour vous un moyen d'expression et doit correspondre à une intention bien précise.

Pour réaliser un film d'écoliers

1. Donner aux élèves une *orientation sur le langage cinématographique* (cadrage, signification du rapport entre les plans, rythme, angle de prise de vues, mouvements de caméras, etc.).
2. Proposer la *composition* d'un scénario très simple comme exercice de rédaction.
3. Choisir *le meilleur scénario* et éventuellement lui apporter des améliorations (travail collectif).
4. Répartir les *responsabilités* entre les élèves (réalisateurs, caméramen, script-girls, électriciens, accessoiristes, habilleuses, coiffeuses, « ingénieurs du son », acteurs, figurants) sans oublier l'intendance (économiste, cuisiniers, etc.) qui doit suivre si le tournage se fait dans le cadre d'un camp.
5. Etablir pour chaque plan une *notice* détaillée précisant le cadrage, la durée et l'angle de la prise de vues, le mouvement éventuel de la caméra, le lieu de l'action, le jeu des acteurs éventuels, les accessoires et rappelant quels sont les « techniciens » dont la présence est indispensable au moment du tournage.
6. Filmer autant que possible dans *l'ordre chronologique des plans* afin de simplifier le montage (et d'obtenir en même temps une bande comprenant moins de collages et donc moins sujette à « casser »).
7. Projeter et *discuter* le film tel qu'il vient du laboratoire.
8. Procéder au *montage* et soumettre le résultat à une nouvelle discussion.
9. Effectuer les éventuelles *corrections* (plans à refilmer, à raccourcir, supprimer ou à déplacer).
10. Eventuellement *sonoriser* le film.

A propos de l'initiation au cinéma

Les lecteurs de l'« Educateur » se souviennent peut-être de la relation, dans le numéro du 18 février 1966, d'une expérience encore rare dans le cadre de nos classes : la préparation, puis le tournage d'un petit film. Notre collègue C.-H. Forney, de Vevey, en dirigeant ce travail, avait des intentions bien précises qu'il convient de rappeler : d'une part, mettre au travail toute une classe, d'autre part, montrer ce qu'est une Auberge de la jeunesse. D'où le choix d'un court métrage, en 8 mm., intitulé « Etape aux Ormonts ».

On trouvera ci-dessous l'analyse détaillée du film établie par l'auteur, plan par plan. M. Forney pense ainsi rendre service entre autres :

- aux enseignants désireux de faire « déchiffrer » son travail et celui de sa classe à leurs élèves ;
- à ceux qui voudraient réaliser un film avec leur classe et penseraient éventuellement tirer parti de cette expérience.

Rappelons qu'il s'agit d'un film de débutants. C'est pensons-nous, ce qui constitue son originalité et son utilité. Il est en effet précieux de pouvoir disposer d'un film aisé à « déchiffrer », et que l'on peut projeter facilement plusieurs fois de suite. (Précisons, à cet égard, que seul le projecteur 8 mm. convient pour le film « Etape aux Ormonts » ; il faut exclure le super huit.)

A la suite de l'analyse détaillée, on trouvera une série de questions utilisables dans un ciné-débat. Inutile de préciser qu'il est loisible à chaque collègue d'en imaginer d'autres, dans les limites, bien entendu, du domaine de la construction du film.

Ce travail est issu des premiers cours d'initiation au cinéma entrepris parmi les enseignants vaudois. Peut-être l'examen du court métrage et le débat en classe donneront-ils naissance à d'autres tentatives de ce genre : nous savons que c'est un des vœux de l'auteur. Puisse-t-il devenir réalité !

Robert Genton

Film « Etape aux Ormonts »

tourné à titre d'exercice pratique d'initiation cinématographique par une classe supérieure de Vevey.

Documentaire 8 mm. Kodachrome II. Réalisé de l'été 1964 à l'été 1965.

Analyse détaillée

(Nous donnons pour chaque plan : un numéro d'ordre, la durée en secondes, le cadrage, les indications éventuelles de changement de lieu, un aperçu du contenu de l'image et le cas échéant des observations complémentaires.)

I. Titre et générique

1. (14") Surtitre : « L'Association vaudoise des Auberges de la jeunesse ».
2. (4") Surtitre : « présente ».
3. (13") Titre : « Etape aux Ormonts ».
4. (11") Sous-titre : « film réalisé par une classe supérieure de Vevey ».
5. (18") Sous-titre : « production « La Belle Equipe » ».
6. (75") Une main tourne les pages d'un cahier illustré sur lequel on peut lire les prénoms des réalisateurs, cameramen, script-girls, monteur, habilleuses et acteurs.

II. Prologue

7. (9") Plan américain — Dans la classe — Le maître rabat un volet du tableau noir.

8. (11") Gros plan — On lit sur le tableau noir : « Sujets de composition : racontez quelques épisodes de la course d'école ».
9. (10") Plan général — Les écoliers réfléchissent (les rangées d'écoliers sont filmées en oblique pour accentuer l'effet de tension).
10. (3 1/2") Plan rapproché — Dans un champ — Une vache broute (évocation d'une image de la course).
11. (1 1/2") Plan rapproché — Une deuxième vache broute.
12. (2") Plan rapproché — Une troisième vache broute.
13. (8 1/2") Plan rapproché — Dans la classe — Marie-José et Lina réfléchissent (même remarque que pour le plan n° 9).
14. (2 1/2") Plan moyen — Au bord de la Grande Eau — Vue de la rivière (évocation du temps passé aux Ormonts).
15. (7 1/2") Plan rapproché — Dans la classe — Jean-Claude se gratte la tête (même remarque que pour les plans n°s 9 et 13).
16. (3") Plan d'ensemble — Dans un pâturage — Des écoliers traversent le champ en courant (réminiscence de la course).
17. (22") Gros plan — Dans la classe — Une main achève d'écrire dans un cahier : « Etape aux Ormonts. Aujourd'hui, grand départ. Le temps est au beau fixe. Nous partons pour deux jours à Vers-l'Eglise, petit village de la vallée des Ormonts. Nous nous réjouissons de coucher à l'Auberge de la jeunesse... »

III. Jeux autour de l'Auberge de la jeunesse

18. (12") Passage du plan rapproché au très gros plan au moyen du zoom — Vue en contre-plongée de l'enseigne de l'auberge (comme les plans n°s 10, 11, 12, 14 et 16, ce plan marque un retour en arrière et en même temps l'enchaînement entre le prologue et le récit qu'un élève est censé faire du séjour à l'Auberge de la jeunesse).
19. (5") Plan d'ensemble — Vue de l'auberge en contre-plongée depuis l'autre côté de la route (la contre-plongée est imposée dans les deux cas par la disposition des lieux ; elle présente de plus l'avantage de donner une importance particulière à l'Auberge de la jeunesse, centre de tout le film).
20. (6") Plan général — A côté de l'auberge — Les élèves jouent à « la cache ».
21. (3") Plan moyen — La tête contre le mur, Daniel compte.
22. (6") Plan moyen — Nicolas est caché derrière un arbre ; Daniel l'aperçoit tandis que les autres joueurs reviennent en courant (noter l'emploi de la profondeur de champ : Nicolas au premier plan et les autres « acteurs » à l'arrière-plan).
23. (3 1/2") Plan rapproché — Marinette lit (Marinette qui lit toujours est l'un des « caractères », l'un des personnages les plus « typés » du film).
24. (4") Plan américain — Michel joue au ballon (le cadrage a été choisi et la profondeur de

champ calculée pour qu'outre le joueur apparaissent nettement le coin du chalet avec le falot et le massif des Diablerets dans le lointain).

IV. Le repas se prépare pendant ce temps

25. (8") Passage du plan rapproché au très gros plan au moyen du zoom — Dans la cuisine, on voit d'abord Nicolas éplucher les pommes de terre, puis on voit seulement ses mains et les pommes de terre (première incursion dans l'auberge).
26. (9") Plan général — A côté de l'auberge — Un groupe joue à colin-maillard (par ce plan et par le suivant, il s'agit de montrer que pendant que quelques élèves préparent le repas, les autres peuvent continuer à s'amuser : notion de simultanéité).
27. (7") Plan américain — Rose-Marie et Marinette jouent de la guitare sur le balcon (vue prise à contre-jour de l'intérieur de l'auberge).
28. (4") Plan américain — Dans la cuisine — Claudine et Nicolas préparent le repas.
29. (5") Gros plan — Nicolas soulève un couvercle et goûte la soupe.
30. (10") Plan moyen — Francis entre en catimini, soulève à son tour le couvercle avec curiosité et se frotte le ventre (François représente un autre personnage très « typé » du film ; il est toujours en train d'attendre un repas ou de croquer quelque chose — on pourra relever dans ce plan une « faute d'orthographe » : la présence dans le champ de la caméra de l'un des réalisateurs occupé précisément à vérifier sur sa montre la durée de la prise de vue).
31. (6") Passage du gros plan au très gros plan au moyen du zoom — Dans la cuisine — Une main armée d'un ustensile déplace la saucisse dans la poêle.

V. A table !

32. (5") Plan rapproché — Dans le réfectoire — François se met à table (cf. plan n° 30).
33. (9") Plan américain — Dans le réfectoire — Marinette lit (cf. plans nos 23 et 35 à 40).
34. (7") Plan américain — Dans le réfectoire — Lina tape sur une casserole pour annoncer le repas.
35. (5") Plan américain — Dans le réfectoire — Marinette continue à lire (cf. plan n° 23).
36. (12") Plan moyen — Les écoliers entrent les uns après les autres dans le réfectoire et se glissent entre les tables.
37. (5") Passage du plan rapproché au gros plan au moyen du zoom — Dans le réfectoire — Une place reste vide.
38. (3") Plan américain — Dans le réfectoire — Marinette lit toujours (cf. plan n° 23 et remarque du plan n° 26).
39. (4") Plan moyen — Dans le réfectoire — Michel et Edouard appellent Marinette (cf. plan n° 23).
40. (9") Plan américain — Marinette s'arrache à sa lecture et répond à l'appel (cf. plan n° 23).

VI. Le repas

41. (11") Plan rapproché — Dans le réfectoire — Nicolas puise la soupe dans la marmite et la verse dans les assiettes de ses camarades.
42. (2 1/2") Très gros plan — Dans le réfectoire — Ghislaine mange (ce plan a dû être refilmé à Vevey à cause d'une griffure ayant abîmé au

montage la première version ; pour cette seconde prise de vue, il a fallu utiliser un très gros plan afin de cacher le « décor » qui n'était évidemment plus celui de l'auberge).

43. (10") Plan rapproché — Dans la cuisine — Jean-Claude essuie la vaisselle (on relèvera le caractère ellipsoïdal de la séquence qui suggère le repas de toute la classe en trois plans symboliques).

VII. L'arrivée des Bernoises

44. (26") Gros plan — Une main achève d'écrire dans un cahier le texte suivant : « *La vue était splendide, car le temps était magnifique. Entre-temps nous sommes allés au magasin du Rosex où nous nous approvisionnons en pain, en lait et aussi en cartes postales. A la fin de la journée, trois écolières bernoises, en balade dans notre canton, sont arrivées à l'Auberge de la jeunesse* ».
45. (6") Plan d'ensemble — Vue du Palais fédéral — Ce plan prépare l'entrée en scène des Bernoises.
46. (6") Plan d'ensemble — Vue d'un mazot sur la route du Pillon.
47. (18") Plan général — Les « Bernoises » pédalent sur la route (en réalité, il s'agit de trois élèves appartenant à la classe et qui jouent ce rôle).
48. (30") Plan général — Les « Bernoises » débouchent au milieu de la circulation à un tournant de la route.
49. (1 1/2") Plan d'ensemble — Vue d'un chalet — Intermède destiné à donner une certaine « durée » au voyage des « Bernoises ».
50. (13") Plan d'ensemble — Les « Bernoises » arrivent devant l'auberge sous les regards des écoliers massés sur le balcon (la légère contre-plongée souligne l'effet d'infériorité dans lequel se trouvent souvent les arrivants et qui est également marqué par la situation respective des deux groupes, l'un dominant l'autre).
51. (14") Gros plan — Vue des vélos des « Bernoises » avec leurs fanions.

VIII. La veillée

52. (14") Plan général — Dans le réfectoire — Un groupe chante et joue de la guitare. Au fond, François croque une pomme (cf. plan n° 30).
53. (14") Passage d'un gros plan à un plan moyen au moyen du zoom — Vue d'abord des cartes à jouer tombant sur la table, puis des joueurs eux-mêmes.
54. (6") Plan général — Vue de l'orchestre à contre-champ et d'écoliers dansant le twist.

IX. Le coucher

55. (5") Plan américain — A l'entrée du réfectoire — Le maître regarde sa montre.
56. (14") Gros plan — Les pieds des écoliers gravissent l'escalier de bois (il y a ellipse entre ce plan et le précédent, l'ordre d'aller se coucher n'étant pas explicitement illustré).
57. (8") Passage du très gros plan au plan rapproché Dans un dortoir — Vue tout d'abord du livre « *Oliver Twist* » puis, l'image s'élargissant, de Marinette lisant à plat ventre sur sa couchette (cf. plan n° 23).
58. (4") Gros plan — Marie-José dort (les lignes dominantes horizontales de l'image soulignent le climat paisible de la scène).
59. (7 1/2") Gros plan — Denis dort et se retourne (ce

plan est suivi de quelques centimètres de pellicule noire suggérant la nuit et assurant la transition avec la séquence suivante).

X. Le lever

60. (4'') Plan rapproché — Sur le balcon — Michel sonne la diane.
61. (9'') Gros plan — Les pieds des écoliers redescendent les escaliers (ce plan a été filmé légèrement au ralenti afin d'accélérer la vitesse apparente de la descente).
62. (10'') Plan général — Devant l'auberge — Les volets s'ouvrent.
63. (8'') Plan rapproché — Dans une salle de toilette — Francis se lave les dents.
64. (16'') Gros plan avec léger panoramique de droite à gauche — Rose-Marie se coiffe et se regarde dans le miroir ; on la voit tout d'abord de profil, puis le reflet de son visage apparaît dans le miroir (il s'agit d'un essai de traduction en langage filmé du texte de A. Lichtenberger, intitulé « Elle se regarde dans la glace » et tiré de la Nouvelle Anthologie des Classes supérieures, p. 72).

XI. Le petit déjeuner

65. (7'') Passage d'un plan rapproché à un très gros plan au moyen du zoom — Dans le réfectoire — Vue de la table mise, puis seulement d'un bol fumant (pour éviter une répétition du repas déjà filmé, celui-ci est simplement suggéré en trois images sans que l'on voie les écoliers s'installer et manger ; la séquence a donc un caractère elliptique particulièrement marqué).
66. (12'') Gros plan — Des mains confectionnent une tartine.
67. (9'') Passage d'un très gros plan à un plan rapproché au moyen du zoom — Vue d'un bol vide, puis de la table après le repas.

XII. Intermède

68. (8'') Plan moyen — Devant l'auberge — Nicolas balaie le balcon.
69. (3'') Gros plan — Claudine écrit une carte postale.
70. (4'') Gros plan — Vue des vélos des Bernoises (ce plan, semblable au plan 51 par lequel s'était terminée la séquence de « L'arrivée des Bernoises » ramène l'attention sur ces dernières et introduit les plans suivants).
71. (4'') Plan général avec panoramique de gauche à droite — Assise à côté de l'auberge, les trois « Bernoises » conversent ensemble ; un peu plus loin Claudine et Lise hésitent à aller vers elles. Amenés par les plans 44 à 50, ce plan et les deux suivants ont pour objet d'exprimer le fait que l'Auberge de la jeunesse n'est pas seulement un abri où l'on passe la nuit, mais également un lieu de rencontre et de communication entre jeunes d'origines diverses).
72. (9'') Plan général — Les Bernoises continuent à converser entre elles.
73. (15'') Plan général — Claudine et Lise se décident à aller vers les Bernoises et lient conversation avec elles, bientôt suivies par d'autres filles.

XIII. L'excursion

74. (2¹/₂'') Plan moyen — Au bord de la Grande Eau — Vue de la rivière (cette image assure la transition avec la séquence suivante et évoque le

temps qui s'écoule ; elle a la valeur de points de suspension).

75. (18'') Plan général — Les élèves partant en excursion s'éloignent en faisant des signes d'adieu.
76. (5'') Plan moyen — Sur le balcon — A leur tour les « Bernoises » leur font des signes.
77. (24'') Plan général — Sur la route des Voëttes — Vue du groupe marchant en direction de la caméra.
78. (30'') Plan général — Vue du groupe s'éloignant de la caméra (contre-champ).
79. (4'') Plan d'ensemble — Vue d'un chalet avec des « meules » (ce plan est destiné à la fois à « situer » le récit dans un certain cadre, à montrer ce que les écoliers voient — caméra subjective — et à donner une certaine « durée » à l'excursion ; cf. plan n° 49).
80. (8'') Plan moyen — Près d'une fontaine — Ghislaine se rafraîchit.
81. (6'') Plan moyen — Près d'un bassin de pâturage — Francis gicle ses camarades (ces deux plans constituent une petite étude comparée de l'emploi de l'eau en excursion par une fille et par un garçon...).
82. (3'') Plan d'ensemble — Vue d'un chalet (cf. plan n° 79).
83. (22'') Plan général — Sur la route des Voëttes — Les écoliers marchent ; François au premier rang mange une pomme (cf. plan n° 30).
84. (14'') Plan moyen — Sur un « sommet » — Marinette, dont la silhouette se découpe sur le ciel, observe le paysage avec ses jumelles (la vue est prise en contre-plongée pour donner une impression de réussite : le but est atteint ; pour l'intéressée, l'observation à la jumelle est encore une façon de lire ; cf. plan n° 23).
85. (4'') Très grand ensemble — Vue de la Palette d'Isenau — Panoramique nous montrant ce que voit Marinette dans ses jumelles ; ici, la caméra est « subjective ».

XIV. Conclusions

86. (30'') Très gros plan — Dans la classe — Une main achève d'écrire le texte suivant, en effectuant après coup une correction :
*« Quelles sont belles, ces montagnes toutes recouvertes de neige blanche ! s'écrie Marinette qui, pour une fois, a abandonné ses livres, leur préférant les jumelles avec lesquelles, sans se lasser, elle fait plonger son regard dans la vallée.
 Pour elle comme pour nous, ce fut certainement là un des plus beaux moments de ce séjour dont nous garderons un inoubliable souvenir. »*
87. (10'') Gros plan — Josiane tire un trait et ferme le cahier.
88. (5'') Gros plan — Les cahiers s'empilent tout seuls sur le pupitre ; une main dépose un dernier cahier sur la pile (trucage : prise de vue image par image de la première partie du plan).
89. (6'') Gros plan — Vue du mot fin (mêmes caractères que pour les titres).

Quelques questions pour un ciné-débat

- a) Combien le film comprend-il de « retours en arrière » ? Lesquels ? Quelle est la signification de chacun d'eux ? (Rép. cf. plans n°s 10, 14, 16, 18, 46).
- b) Comment les réalisateurs s'y sont-ils pris pour montrer que Marinette est une lectrice inlassable ? que

François se signale par un appétit toujours en éveil ? (Rép. cf. plans nos 23, 33, 35, 38 à 40, 57, 84, 86 et plans nos 30, 32, 52, 83).

c) Combien de plans a-t-il fallu pour évoquer le premier repas, préparation non comprise ? (Rép. cf. plans nos 41 à 43), le petit déjeuner ? (Rép. cf. plans nos 65 à 67). Qu'est-ce qui distingue celui-ci de celui-là, au point de vue de l'expression ? (Rép. le second est plus elliptique).

d) Pourquoi l'épisode des « Bernoises » a-t-il été introduit dans le film ? (Rép. cf. plan n° 71).

e) Dans quels plans la caméra a-t-elle été employée en contre-champ ? (Rép. cf. plans nos 75 et 76), à contre-jour (Rép. cf. plan n° 27), en contre-plongée ? (Rép. cf. plans nos 62 et 84), de manière subjective ? (Rép. cf. plans nos 79 et 85).

f) Comment un lien est-il établi entre les deux sé-

quences dans lesquels figurent les Bernoises ? Quelle est l'utilité de ce lien ? (Rép. cf. plan n° 70).

g) Comment les réalisateurs nous font-ils comprendre que les pieds qui gravissent un escalier sont ceux des écoliers qui vont se coucher (Rép. cf. plans nos 55 à 57 — occasion de relever que dans le langage cinématographique, la signification d'une image, d'un plan, est très souvent fonction du sens des plans précédents).

h) Pourquoi comprend-on immédiatement le sens de l'appel que lance Lina en tapant sur une casserole (Rép. ce plan, le 34e, représente l'aboutissement logique des plans 25 à 32).

Le film « Etape aux Ormonts » peut être obtenu gratuitement en prêt sur simple demande au secrétariat de l'Association vaudoise des Auberges de la jeunesse, à Territet ou à notre collègue Cl.-H. Forney, collègue de Plan, 1800 Vevey.

Mathématiques et cinéma!

par F. Perret, Neuchâtel

Nos élèves s'intéressent au cinéma... en tant que spectateurs c'est évident, mais certainement aussi, et de plus en plus, à sa technique.

Depuis que l'on trouve dans le commerce toute une gamme de caméras et de projecteurs simples, commodes et de prix abordables, nombreux sont les cinéastes-amateurs qui s'adonnent au 7^e art avec plus ou moins de talent et de bonheur !

Le cinéma des familles est né. Papa est fier d'exhiber son film des dernières vacances... et le maître, celui de la course d'école. Somme toute ça ne coûte pas plus cher que la photo-couleur et c'est tellement plus vivant !

Le but de cet article n'est cependant pas de donner un cours et ce petit préambule n'a pour prétexte que d'accrocher l'intérêt.

Le cinéma, comme centre d'intérêt, est un sujet captivant et quiconque parmi les collègues voudra l'aborder, trouvera facilement une documentation abondante.

Sans autres prétentions nous nous en tiendrons simplement au chapitre des chiffres... d'où notre titre un rien pompeux !

* * *

Le film 8 mm : format usuel du cinéaste-amateur

Un excellent manuel : « **La pratique du 8** » de N. Bau, publication Paul Montel, Paris, donne les renseignements suivants.

a) dimensions d'une image : 4,8 × 3,6 mm ;

b) nombre d'images par mètre de film : environ 263 à 264 ;

c) vitesse cadence normale : 16 images par seconde ; tolérance : 16 à 17 images par seconde (ce n'est pas de l'horlogerie !)

d) nombre de mètres par minute : environ 3,75 mètres ; e) longueur d'un film chargé sur une bobine « double-huit » : 7,5 m, soit au total, après retournement : 15 m.

A partir des données ci-dessus, proposons-nous de remplir le tableau suivant en effectuant les calculs nécessaires.

Longueur	Nombre d'images	Temps
..... (*)	1 image
1 m	264 images	1 seconde
3,75 m (**)	1 minute
7,50 m
15 m	16 minutes
8 bobines

(*) Il faudra indiquer là, la distance séparant le centre d'une image du centre de la suivante, ce qui vaut plus que la hauteur d'une image proprement dite. (Pourquoi ?)

Il est indispensable que dans chaque colonne les rapports jouent d'étage à étage (trouver les coefficients multiplicateurs). Et si à certaines places, en particulier à (**), ça ne jouait pas, tenir compte d'une **moyenne** selon les tolérances indiquées.

A vous ensuite d'imaginer mille et un petits problèmes à partir de ces données, augmentées de la notion de prix (Fr. 15.— la bobine), film double-huit, couleur, développement inclu.

Exemples :

La caisse de classe ayant alloué Fr. 45.— pour le film « Course à ski », combien de bobines utilisera-t-on ?

Ça donnera un film de quelle longueur ? il durera combien de temps ? mêmes questions s'il faut couper : 1 mètre, 2 mètres, 3 mètres ?

Combien d'images défileront en 10 secondes, en 2 minutes ? etc.

Combien de spectateurs devront voir ce film pour l'amortir à raison de 10 cts, 20 cts, 30 cts le prix d'entrée ?

Combien de séquences ce film comportera-t-il si la durée moyenne d'une séquence est de 5 secondes, 8 secondes, 10 secondes ? etc.

Le film 16 mm

Le film 16 mm n'est plus celui de l'amateur (dans le sens commun) mais c'est néanmoins le **format courant**

que nos élèves voient le plus à l'école (films de la centrale du FS, des ambassades, des PTT, de Swissair, du TCS, des firmes industrielles, etc.).

En voici donc aussi les normes :

- a) dimensions d'une image : $10,36 \times 7,50$ mm ;
- b) nombre d'images par mètre de film : environ 131 à 132 ;
- c) vitesse cadence normale (muet) : 16 images/seconde ;
vitesse cadence normale (sonore) : 24 images/seconde ;
- d) nombre de mètres par minute (muet) : env. 7,50 m ;
nombre de mètres par minute (sonore) : env. 11,25 m ;
- e) charge d'une bobine (pour la caméra) : 30 m ;
(formats aussi plus grands).

Dressons à nouveau un tableau comparatif des « valeurs »

Longueur	Nombre d'images	Temps (ici pour vitesse muet)
.....	1 image
.....	16 images	1 seconde
1 m	132 images
7,5 m	1 minute
30 m
120 m

idem pour la vitesse sonore.

Renseignement : une bobine en muet 16 mm, de 30 m, couleur = Fr. 50.— environ.

Etablir sur ces données autant de petits problèmes variés que vous voudrez.

Exemples (basés sur catalogue de la Centrale du FS) :

1. Quelles longueurs ont les films suivants :
N° 258 (muet) Eléphants d'Afrique, durée 4 min.
N° 132 (muet) Le coolie chinois, durée 11 min.
N° 4630 (sonore) Le St-Gothard, durée 23 min.
N° 4595 (sonore) L'aéroport de Kloten, durée 18 min.
2. Quelles durées ont les films suivants :
N° 123 (muet) L'Esquimau construit son iglou, longueur 137 m
N° 208 (muet) Le Far-West, longueur 214 m
N° 4690 (sonore) Sel de la Terre, longueur 182 m
N° 4692 (sonore) Rien qu'un bout de pain, longueur 261 m
3. Trois séquences, respectivement de 8 secondes, 6 secondes et 6 secondes, de mauvaise qualité, ont dû être coupées.
Cela supprime combien d'images ?
Cela supprime quelle longueur de film ?
4. Un film ayant subi une avarie, 4 m ont dû être coupés.
Combien d'images sont perdues ?
Combien de secondes de projection en moins ?
Combien de séquences, d'une moyenne de 8 secondes, auront pu être touchées ? Est-ce grave ?
5. Une séance de cinéma étant prévue pour durer 1 h. 30, combien de mètres de pellicule seront projetés ?
6. Le maître a reçu 4 bobines, respectivement de 120 m, 75 m, 210 m et 180 m.
Cela va demander combien de minutes de projection ?

Remarque : pour chacun de ces problèmes, les cal-

culs pourront être faits en supposant les vitesses de 16 images/seconde et 24 images/seconde.

Le ralenti

Cette possibilité merveilleuse qu'offre le cinéma de pouvoir freiner les mouvements rapides, afin que l'œil ait le temps de les analyser, offre un attrait de plus à la discussion.

Tout élève aura déjà eu l'occasion de « déguster » en ciné ralenti : la foulée d'un coureur, qu'il soit homme, cheval ou lévrier, un sprint sur la ligne d'arrivée, un saut en hauteur, en longueur ou à la perche, un plongeon artistique, etc.

Alors faisons raisonner nos élèves. Trouver le pourquoi de cet effet... et son **utilité**, pas seulement pour le « plaisir de l'œil » ! L'explication technique pour réaliser le ralenti. Qu'a-t-il fallu faire lors de la prise de vues ? Excellent petit test d'intelligence.

Renseignements : la prise de vues à la vitesse de 32 images/seconde donnera à la projection un « similité ralenti » et le véritable effet de ralenti nécessitera, quant à lui, le tournage à la vitesse de 64 images/seconde ! Cette jolie consommation de pellicule va encore être prétexte à quelques petits calculs :

1. Un plongeon dit « coup de pied à la lune-périlleux » d'une durée de 2 secondes est filmé en 8 mm : a) en vitesse normale 16 images/seconde ; b) en vitesse 64 images/seconde. Calculer pour chaque cas : le nombre d'images et la longueur de film nécessaire ainsi que la durée de la séquence vue à la projection.
2. Une bobine normale « double-huit » est utilisée pour filmer des épreuves d'athlétisme.
Quelle sera la durée du film à la projection :
a) si la moitié de sa longueur montre du ralenti ?
b) si la moitié du temps de tournage a été consacrée à faire du ralenti ?
3. Un film 16 mm montre au ralenti pendant 20 secondes quelques virtuosités d'un prestidigitateur manipulant des cartes :
a) quelle longueur de film est nécessaire ?
b) quelle a été la durée de la prise de vues ?

Le super ralenti !

Les élèves une fois familiarisés avec le principe du ralenti pourront se demander s'il est possible de capter les images de choses animées de mouvements très rapides, tels que les battements d'ailes d'insectes, une hélice, une balle de fusil, une lame vibrante.

Ils seront sans doute très surpris de savoir que oui puisqu'il existe des appareils très perfectionnés capables de filmer à une cadence de plusieurs **milliers** d'images par seconde !

Ouvrage à consulter : « La Physique » par le Physical Science Study Committee, édition Dunod, pages 12 à 16, qui explique la technique utilisée (procédé des éclairs multiples) et donne des documents remarquables.

Les exercices ci-après sont adaptés de l'ouvrage en question :

1. Un projectile parcourt 1000 mètres par seconde. A quelle cadence doit se faire la prise de vues pour obtenir une image du projectile tous les 25 cm ?
2. Un film montre une balle de fusil crevant un ballon, placé à une courte distance de l'arme. Cadence de la prise de vues : 4000 images par seconde !

A la 5^e image la balle est dans le ballon.

Une durée de $\frac{3}{1000}$ de seconde s'est écoulée entre la première image (balle encore dans l'arme) et la treizième image où la balle n'est plus dans le champ.

Quant au ballon, on le voit complètement dégonflé, 12 images après que la balle y fut entrée :

- à quelle distance de l'arme était placé le ballon ?
- quel temps a mis la balle pour y pénétrer ?
- quel temps a mis le ballon pour se dégonfler ?
- quel parcours aura accompli la balle au bout de ce temps-là ?

L'effet accéléré (ou inverse du ralenti)

L'effet accéléré est aussi une admirable possibilité qu'offre le cinéma. Nos élèves auront également déjà eu l'occasion d'en apprécier l'effet comique : gens qui déambulent, se pourchassent, construisent ou démolissent ; voitures qui s'entrecroisent à toute vitesse dans un carrefour, scènes de dessins animés, de films-réclames, etc.

Là, de nouveau, faire appel au raisonnement. Qu'a-t-il fallu faire lors de la prise de vues ? Qu'est-ce que que doit permettre la caméra ? Quel dispositif doit-elle avoir ?

Réponse : Il faut que la prise de vues puisse se faire à cadence **réduite**. Le dispositif est en général prévu pour tourner à la cadence de 8 images par seconde. Egalement 12 images/seconde sur certains appareils.

Nous laissons au lecteur le soin de composer des exercices en rapport, et pour terminer nous aborderons un dernier effet qui du point de vue scientifique et éducatif est remarquablement important, il s'agit du :

Superaccélééré

Le superaccélééré n'a pas pour but de faire voir

« à toute vitesse » (ce qui ne ferait rien voir du tout !) mais au contraire de laisser voir à vitesse « normale » des phénomènes extrêmement lents tels que par exemple : la croissance d'une plante, le développement d'une graine, d'un embryon, l'avance d'un glacier, le déplacement apparent d'un astre, etc.

Le dispositif de prise de vues sera : image par image à des intervalles de temps plus ou moins longs mais réguliers. Cela permettra donc à la projection de voir en quelques minutes un phénomène qui se sera déroulé en plusieurs jours, voire plusieurs semaines ou mois.

Exercices :

- On désire montrer en 10 minutes de projection la croissance d'une plante qui demande 50 jours. Quel temps doit s'écouler entre 2 prises de vues successives :
 - pour une cadence de projection de 16 images/sec. ?
 - pour une cadence de projection de 24 images/sec. ?
- On veut montrer le mouvement des aiguilles d'une horloge exécuté en douze heures. La caméra ayant pris une vue toutes les 5 minutes, quelle sera la durée à la projection :
 - en 16 images/seconde ?
 - en 24 images/seconde ?
- A la vitesse de projection de 24 images/seconde on fait voir en 10 secondes la fonte d'un morceau de glace. Les prises de vues ayant été faites toutes les 15 secondes, calculer la durée vraie du phénomène

F. Perret, Neuchâtel.

Le film scolaire

Ce qu'il n'est pas

Il n'est pas un divertissement qui sert à rompre la monotonie de la classe.

Il n'est pas une récompense pour l'application ou la bonne tenue des élèves. (Certains maîtres ont l'habitude de promettre aux élèves des « sucreries spirituelles ». Ce n'est pas le rôle du film scolaire.)

Il n'est pas une récapitulation d'une ou de plusieurs leçons de géographie, de zoologie ou de leçons de choses. Ce n'est pas à la fin qu'on donne des idées avec lesquelles il faudrait élaborer le sujet.

Ce qu'il est

C'est un instrument audio-visuel dans les mains du maître pour mieux faire saisir un animal, un pays, des coutumes, etc.

Il est un instrument d'entrée en matière. Pour créer en nous une « représentation » d'une chose, il faut nous rendre d'abord la chose « présente ». A défaut de l'objet lui-même, ce sera une image de l'objet. Si l'objet est vivant — comme c'est le cas pour un animal — une image « vivante » est plus indiquée.

Il est un instrument plus précieux que la parole parce que l'enfant est plus visuel qu'auditif.

Objections et réponses

Le film ne risque-t-il pas de créer une atmosphère de dissipation en classe ?

S'il la crée, ce n'est pas la faute du film, mais bien celle du maître. Un film scolaire se prépare. Le maître doit le visionner avant, pour savoir ce qu'il pourra apporter à sa leçon.

Les enfants sont volages. Ils risquent de voir dans le film de petites scènes amusantes et de ne pas remarquer ce qu'ils devraient voir.

C'est bien vrai. C'est pour cela qu'il est conseillé de projeter le film plusieurs fois en indiquant chaque fois les points que les élèves doivent regarder spécialement. Soyons réalistes, concédons une première projection du film pour assouvir la curiosité. Une excellente page de lecture, ne la faisons-nous lire qu'une seule fois ? Pourquoi n'aurions-nous pas une méthode semblable pour un bon film ? D'ailleurs, la Centrale du film scolaire à Berne prévoit la possibilité d'utiliser le même film plusieurs fois pour une classe sans aucun supplément de prix.

Nos enfants sont déjà suralimentés d'images de par la TV. Faut-il encore faire régner l'image en classe ?

Il est vrai, les enfants voient beaucoup d'images,

même trop. Mais ils ne savent pas observer. Or l'observation s'apprend. Et c'est justement le film scolaire qui nous en donne l'occasion. Par les questions que le maître posera après le film, par les discussions qu'il soulèvera, par les concours qu'il organisera, il pourra éduquer les élèves à bien regarder, à observer. Le film scolaire, sagement utilisé, pourra donc donner à nos enfants le goût de l'observation.

Ciné-Club de l'Ecole normale, Sion.

Voici les principales adresses pour la location des films 16 mm

1. Distributeurs principaux

Centrale du film scolaire, rue d'Erlach 21, 3000 Berne 9.

Grand choix de sujets culturels et documentaires (gratuit pour les maîtres valaisans).

Cinéma scolaire et populaire suisse, rue d'Erlach 21, 3000 Berne 9.

Films à scénario et films documentaires dont un certain nombre sont gratuits.

Cortux-Films S.A., 8, rue de Locarno, 1700 Fribourg.

Films à scénario et films documentaires.

Selecta-Film, 8, rue de Locarno, 1700 Fribourg.

Films à scénario surtout pour le travail cinématographique.

Neue Nordisk Films Co AG, 8004 Zurich.

Surtout des films en allemand. Quelques films intéressants parlé français ou sous-titrés.

2. Services de prêt d'organisations suisses

Archives suisses du film pour les métiers, le commerce et l'industrie, Ankerstrasse 3, Zurich 3/36.

Grand choix de films documentaires (prêt gratuit).

Cinémathèque suisse, case ville 850, Lausanne.

Surtout des films 35 mm. Quelques films à scénario et quelques films documentaires 16 mm.

Centrale suisse d'éducation ouvrière, 61 rue Monbijou, 3000 Berne.

Films à scénario et films documentaires (prêt limité).

Secrétariat antialcoolique suisse,

case 29, 1000 Lausanne 13.

Sujets antialcooliques.

Ecole fédérale de gymnastique et de sports, 2532 Macolin.

Sujets de gymnastique et de sports.

3. Services de propagande

PTT : Direction générale des PTT, Section d'information, 3000 Berne.

Sujets : fonctionnement de la poste, voyages (prêt gratuit), + diapositives 5 x 5 cm.

BP : Ciné-Service BP, 8023 Zurich.

Films culturels et documentaires sur le pétrole et son emploi (prêt gratuit).

SHELL: Shell (Switzerland), Löwenstrasse 1, 8001 Zurich.

Films documentaires sur le pétrole et son emploi et autres sujets (prêt gratuit).

ESSO : Esso-Standard, 8021 Zurich.

Films documentaires sur le pétrole (prêt gratuit).

Touring-Club Suisse, Service de publicité, rue Pierre-Fatio, 1200 Genève.

Films de voyage et de circulation (prêt gratuit).

SWISSAIR, Service de propagande, Gare de Cornavin, 1200 Genève.

Films de voyage (prêt gratuit).

Trans World Airlines, Talstrasse 66, 8001 Zurich.

Films de voyage (prêt gratuit).

Office de propagande de la région du Léman,

2, pl. Benjamin-Constant, 1000 Lausanne.

Films de voyage, de sport (prêt gratuit).

4. Service de prêt étranger

Allemagne : Cinéma scolaire et populaire suisse, rue d'Erlach 21, 3000 Berne 9. (prêt gratuit).

Autriche : Österreichische Fremdenverkehrswerbung, Bahnhofplatz 3, 8001 Zurich. (prêt gratuit).

Belgique : Cinéma scolaire et populaire suisse, rue d'Erlach 21, 3000 Berne 9.

Canada : Ambassade du Canada, Kirchenfeldstrasse 88, 3006 Berne. (prêt gratuit).

Espagne : Ambassade d'Espagne, Brunnadernstrasse 43, 3000 Berne. (prêt gratuit).

France : Cinéma scolaire et populaire suisse, rue d'Erlach 21, 3000 Berne 9. (prêt gratuit).

Grande-Bretagne : Cinéma scolaire et populaire suisse, rue d'Erlach 21, 3000 Berne 9.

Indes : Embassy of India, Thunstrasse 59, 3000 Berne. (prêt gratuit).

Indonésie : Embassy of the Republic of Indonesia, Elfenstrasse 9, 3000 Berne. (prêt gratuit).

Italie : E.N.I.T., Löwenstrasse 40, 8001 Zurich.

(prêt gratuit).

Pays-Bas : Cinéma scolaire et populaire suisse, rue d'Erlach 21, 3000 Berne 9.

URSS : Cinémathèque de l'ambassade de l'URSS, Brunnadernrain 37, 3000 Berne. (prêt gratuit).

USA : US Information Service, Jubiläumstrasse 93, 3000 Berne. (petite taxe à payer).

ONU : United Nations, European Office, Palais des Nations, 1200 Genève. (prêt gratuit).

Remarque : Demandez les catalogues désirés aux adresses respectives.

Repris de l'« Ecole valaisanne », mars 1967.

BELET & Cie, magasin de bois, Lausanne

Université 9 — Tél. 22 82 51

Usine Ch. Maillefer — Tél. 32 62 21

Etudiante médecine cherche à **NEUCHATEL**, à proximité de l'Université

CHAMBRE MEUBLÉE

pour octobre 1967.

S'adresser Claudia Clavuot, Jonas Furrerstrasse 125, 8400 Winterthur.

CHALET

Pour vos camps de ski d'une semaine, le Club Rambert à Lausanne offre à louer son chalet de Saanenwald, à 30 minutes de la gare de Saanenmöser, altitude 1410 m., 30 places.

Renseignements et conditions : F. Krenger, chemin du Levant 10, Lausanne.

restaurant
self-service
la Rochelle

Grands Magasins
EPIS D'OR

rue du Rhône/
pl. Fusterie

(Ascenseurs
directs) 6e étage
— pl. Fusterie

Education routière

Aujourd'hui s'ouvre dans nos colonnes la publication des articles et travaux pratiques élaborés par l'équipe de rédaction constituée par la Commission vaudoise d'éducation routière. On trouvera plus loin la liste de ces dévoués collaborateurs dont l'apport régulier nous vaudra, à la cadence d'une ou deux pages mensuelles, une documentation de première main et directement utilisable. L'« Educateur » les remercie vivement de leur coopération précieuse et, en lever de rideau, laisse la parole à l'initiateur et principal animateur de l'entreprise, M. Jean Mottaz, secrétaire général du Département de l'instruction publique.

Au corps enseignant romand

Les qualités pédagogiques de la Brigade scolaire de la Gendarmerie, l'efficacité de son action, méritent tous les éloges. Le corps enseignant ne les leur marchandé pas plus que le Département. Mais le passage annuel des gendarmes dans les classes doit être prolongé par l'action répétée et persévérante des maîtres eux-mêmes. Les moyens mis à leur disposition sont divers et le classeur de fiches, élaborées par la Gendarmerie elle-même, en est un des meilleurs et des plus appréciés.

Toutefois, la commission d'éducation routière a été reconnaissante au rédacteur de l'« Educateur » de penser avec elle que la publication périodique de textes, de réflexions et surtout de plans de leçons, de problèmes et d'exercices, était propre à aider les maîtres dans leurs efforts.

Elle tient à remercier aussi la commission de rédaction de ces textes, que M. Henri Cornamusaz, instituteur à Pompaples, préside avec un dévouement et une efficacité que les membres du corps enseignant ont déjà eu l'occasion d'apprécier.

Nous espérons que les textes que l'« Educateur » a accepté de publier seront utiles aux membres du corps enseignant; s'ils sont piqués d'émulation, leur collègue Cornamusaz acceptera volontiers leurs suggestions ou les invitera à faire partie du groupe de travail.

Nous les assurons par avance de la reconnaissance de la commission d'éducation routière.

Le président de la commission d'éducation routière
Jean Mottaz
secrétaire général

Liste des membres de l'équipe de rédaction

- M. Henri Cornamusaz, instituteur à Pompaples, président.
- M. René Chenaux, lieutenant de gendarmerie, route du Signal 15, Lausanne.
- M. Albert Clavel, instituteur, membre de la SPV, avenue de Cour 5, Lausanne.
- M. Gaston Falconnier, instituteur, membre de la SPV, Montchoisi 1, Lausanne.
- M. Charles Golay, journaliste, rédacteur à l'ACS, Coudraie 1, Prilly.
- M. Claude Jeanloz, journaliste, rédacteur du TCS, boulevard de Grancy 39, Lausanne.
- M. Claude Juillerat, instituteur, membre de la SPJ, Movelier.
- M. Henri Porchet, maître classe supérieure, membre SPV, Perroy.
- M. Hermann Rochat, inspecteur scolaire, membre SPV, Chexbres.
- M. Francis Rod, maître OP, membre de la SPV, Chablière 53, Lausanne.
- M. Louis Vivian, instituteur, membre de la SPV, chemin de Bellevue 4, Lausanne.

Et voici le premier article, de la plume de M. Ch. A. Golay, bien connu des auditeurs sous le nom de Sirius.

La griserie de la vitesse

L'homme est ainsi fait qu'il éprouve en permanence un besoin de sensations. Elles sont de nature bien différentes mais l'une de celles qui semble la plus fréquente est de frôler le danger. Elle se conjugue naturellement avec le désir de compétition et de victoire. Le véhicule à moteur est le moyen tout trouvé pour

assouvir les unes et les autres. Il n'y a pas d'autre explication au phénomène appelé la « griserie de la vitesse ».

Malheureusement, les motos et automobiles modernes permettent des exploits qui ne sont pas seulement « risqués » mais carrément périlleux et ceux qui frô-

lent le danger finissent par le toucher tout à fait. Pour échapper à cette tentation il n'y a que la sagesse, le raisonnement et la maîtrise de soi.

Les jeunes gens atteignent très vite l'âge qui leur permet de conduire un véhicule à moteur mais il coïncide malheureusement avec celui où la sagesse, au sens philosophique du terme, n'est point encore apparue en eux. Leurs instincts profonds ne sont donc pas modérés par le raisonnement et ils se donnent libre cours au guidon ou au volant d'engins qui contiennent, à l'état latent, tous les dangers. De nombreux adultes se trouvent d'ailleurs dans une situation analogue, tout simplement parce que leur âge mental est le même que celui des enfants. Les mots « témérité » ou « imprudence » n'ont pas le même sens dans leur bouche que dans celle de l'adulte complet ou, plus exactement, le seuil de leur transposition pratique ne se trouve pas au même endroit. C'est une des raisons pour lesquelles il est si difficile de les corriger.

Il est incontestable que pour toute personne bien constituée, la sensation de vitesse est très excitante et présente beaucoup d'attrait. Il faut également reconnaître que la vitesse en soi n'est pas nécessairement dangereuse, ceci d'autant plus que les véhicules modernes offrent, à cet égard, de nombreuses garanties de sécurité. Ce qui est périlleux, en revanche, c'est l'inadaptation de cette vitesse aux circonstances dans les-

quelles se trouvent le conducteur et son véhicule. Or, « adapter sa vitesse aux circonstances », comme le prescrit l'article 32 de la Loi fédérale sur la circulation routière, constitue une appréciation et suppose donc une faculté de jugement. Ces qualités ne sont pas innées, chacun le sait. Il faut donc les former. C'est à cette tâche que se consacre au premier chef l'éducateur. Mais c'est à cette tâche dirigée spécialement sur le jugement de la vitesse qu'il doit plus particulièrement se consacrer s'il veut contribuer à la sécurité routière.

La griserie de la vitesse affectant la jeunesse, en effet, n'est pas un leurre. Et ses effets néfastes ne se limitent pas aux « fils à papa » ou aux conducteurs de voitures de sport. TOUS les jeunes conducteurs sont concernés, comme le démontrent de manière trop éloquente les statistiques. Voici deux tableaux qui pourraient presque se passer de commentaires. Le premier provient de la Gendarmerie vaudoise et présente la répartition des accidents de la circulation routière par rapport à l'âge des conducteurs. Le second nous vient d'Allemagne, par l'intermédiaire du Bureau suisse d'étude pour la prévention des accidents (BPA), et montre la fréquence des accidents à partir du moment où a été délivré le permis de conduire, avec discrimination des fautes commises. L'un et l'autre appellent cependant quelques remarques.

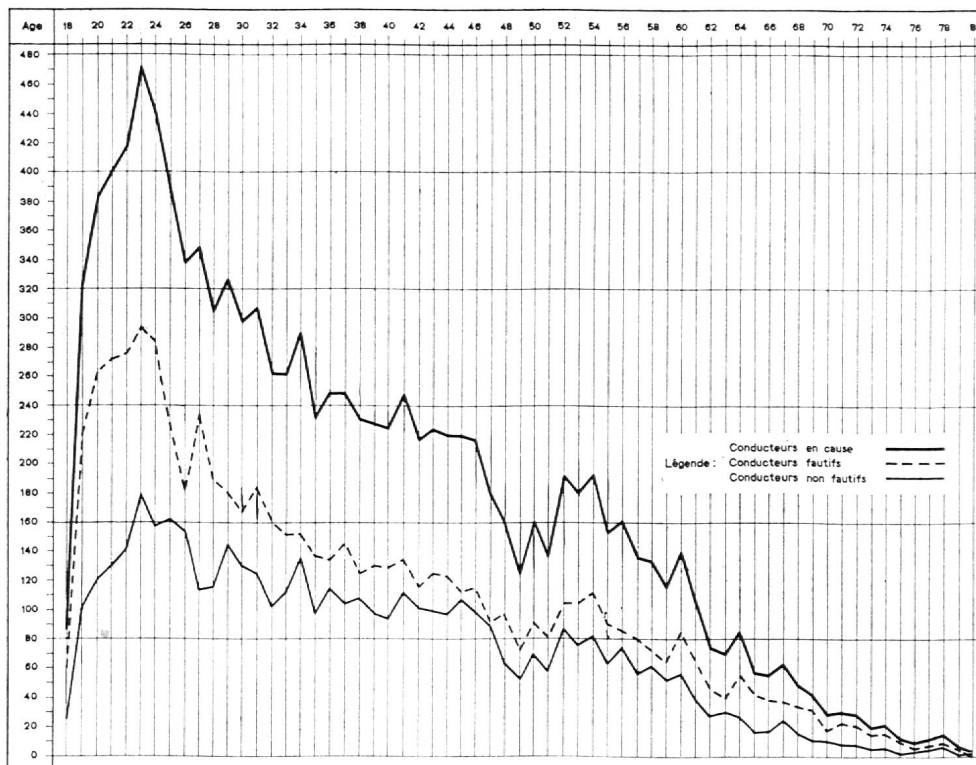


Tableau I

Répartition des accidents selon l'âge des conducteurs, dans le canton de Vaud.

On constate d'abord que l'âge critique se situe à 23 ans. Mais ce chiffre n'est pas absolu. On doit, en effet, tenir compte de la proportion des jeunes gens d'un âge donné qui ont la possibilité de conduire un véhicule. Elle est évidemment moindre à 18 ans que dans les années qui suivent. Mais on voit que la courbe monte avec une rapidité effrayante dès le moment où les jeunes gens sont en droit d'obtenir un permis de conduire.

Il n'est pas fait de discrimination entre les hommes et les femmes. Sur la base d'observations pratiques, on peut cependant affirmer que ces dernières provoquent moins d'accidents, pour la simple raison (qui confirme nos observations liminaires) qu'elles ne sont pas audacieuses de nature et qu'elles éprouvent donc moins la grisurie de la vitesse. On doit également remarquer que les courbes relatives aux conducteurs fautifs et non fautifs sont sensiblement parallèles. Cela ne laisse pas d'étonner car ce phénomène pourrait signifier que si les conducteurs non fautifs de 23 ans sont en si grand nombre, c'est qu'ils sont aussi les plus nombreux sur la route. Or, tel n'est pas le cas. On doit donc en déduire que le manque d'expérience n'a pas pour seule conséquence de provoquer les accidents mais aussi de ne pas permettre de les éviter, lorsqu'ils sont provoqués par autrui.

modérés par l'expérience et la faculté de jugement qui en résulte. On remarquera que les causes les plus fréquentes d'accidents sont : la vitesse exagérée et le dépassement. Vient ensuite le changement de direction, qui signifie généralement « couper la route » à un véhicule venant en sens inverse. Ces trois fautes sont la conséquence typique de l'inexpérience, donc de l'insuffisance de faculté de jugement. Le conducteur perd la maîtrise de son véhicule par excès de vitesse parce qu'il n'a pas été en mesure d'évaluer les forces engendrées par celle-ci, soit l'énergie cinétique accumulée qui en empêche l'arrêt rapide ou la force centrifuge qui le fera sortir de la route dans un virage. Lors de dépassements ou de bifurcation à gauche, le manque d'expérience ne permet pas d'évaluer correctement la distance qui sépare l'intéressé du véhicule venant en face de même que la vitesse à laquelle il s'approche. Comme le montrent les courbes de ce tableau, ce n'est qu'après une à deux années de pratique que le conducteur acquiert les qualités qui lui permettront de circuler avec sécurité. Cette observation est universelle ; elle a été faite aussi bien aux Etats-Unis que dans tous les pays de notre continent.

En conclusion, la tâche première de l'éducateur qui veut contribuer à la sécurité routière est d'armer la jeunesse contre ses instincts, en les lui montrant

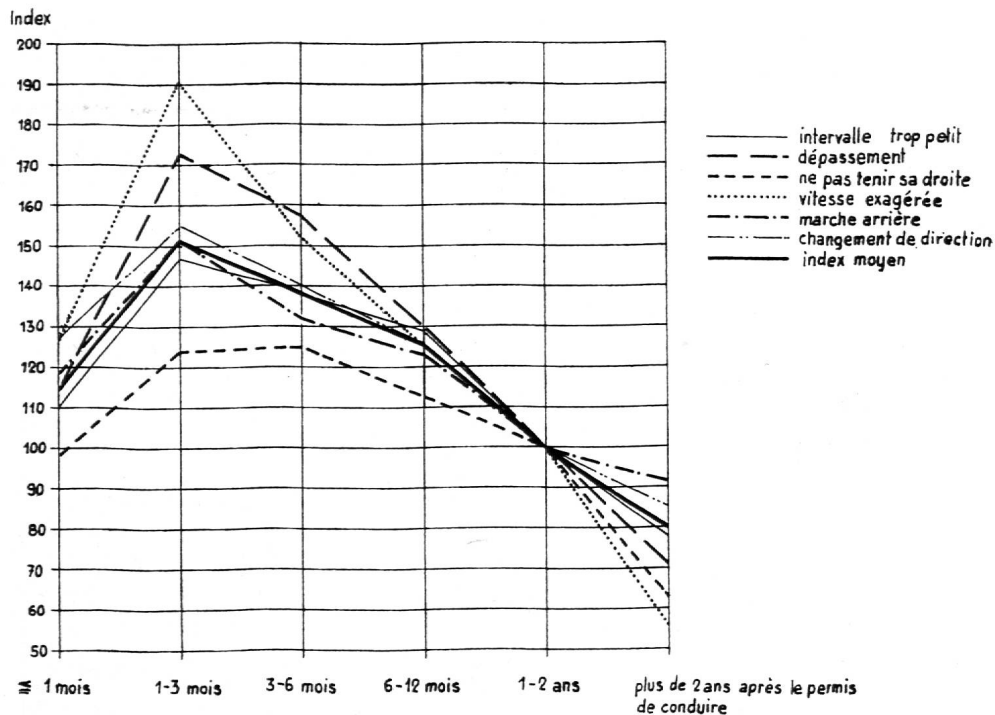


Tableau II

Répartition des accidents à partir du moment où a été délivré le permis de conduire. Statistique établie en Allemagne mais pouvant parfaitement s'adapter à la Suisse.

Cette statistique permet de constater que c'est très souvent au début de son activité que le conducteur est le plus dangereux. Permis en poche, il est lâché dans la nature et se laisse aller à des instincts qui ne sont pas

d'abord, en lui apprenant à les dominer ensuite. Il en est d'autres que nous étudierons dans de prochains articles.

Sirius.

Communiqués urgents (suite)

POSTES AU CONCOURS

Délai 13 septembre 1967. Pour les modalités de postulation, cf. « Feuille des Avis officiels » du 29 août.

Blonay

Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 30 octobre 1967.

Blonay et Saint-Légier

Cercle scolaire intercommunal

Maître ou maîtresse de classe de développement à Blonay. Entrée en fonctions : 30 octobre 1967.

Cheseaux-sur-Lausanne

Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 15 novembre 1967.

Curtilles

Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 30 octobre 1967.

La Tour-de-Pellz

Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 30 octobre 1967.

Maîtresse enfantine. Entrée en fonctions : le plus tôt possible et au plus tard le 30 octobre 1967.

En même temps qu'elles s'inscrivent au Département, les candidates sont priées d'informer la direction des écoles de leur postulation.

Lausanne

Maîtres de classes supérieures (1 ou 2 postes). Maîtres de dessin. Maîtres de gymnastique. Maîtres de classe de développement. Instituteurs primaires. Maîtresses de classe de développement. Maîtresse ménagère. Institutrices primaires. Maîtresses de rythmique. Maîtresses de travaux à l'aiguille. Maîtresses enfantines. Entrée en fonctions : 1^{er} novembre 1967 ou 1^{er} avril 1968.

En même temps qu'ils s'inscrivent au Département, les candidats informeront la direction des écoles de leur postulation et lui adresseront leur curriculum vitae.

Le Chenit

Maîtresse semi-enfantine à Derrière-la-Côte. Entrée en fonctions : 23 octobre 1967.

Montreux

Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 1^{er} novembre 1967.

En même temps qu'elles s'inscrivent au Département, les candidates voudront bien faire parvenir dès que possible leur curriculum vitae au directeur des écoles primaires de Montreux.

Prilly

Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 30 octobre 1967.

En même temps qu'elles s'inscrivent au Département, les candidats sont priés d'informer immédiatement le directeur des écoles de leur postulation.

Yverdon

Maîtresse ménagère. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 30 octobre 1967.

En même temps qu'elles s'inscrivent au Département, les candidates sont priées d'informer immédiatement le directeur des écoles primaires de leur postulation.

Délai au 20 septembre 1967

Chessel - Noville et Rennaz

(Cercle scolaire)

Maîtresse enfantine à Chessel. Entrée en fonctions : 23 octobre 1967.

Poliez-Pittet

Institutrice primaire (de confession protestante, cl. enf. à 3^e année). Logement à disposition au collège. Entrée en fonctions : 1^{er} novembre 1967.

Renens

Maître de classe supérieure. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 30 octobre 1967.

En même temps qu'ils s'inscrivent au Département, les candidats sont priés d'informer immédiatement le directeur des écoles de leur postulation.

Les buts de l'école

Les Cahiers Protestants, nouvelle série, publication d'Évangile et Culture, préparent pour le mois de septembre un numéro spécial consacré à *L'École*. Il sera centré sur les buts de l'école : doit-elle instruire ou éduquer ? Quel type d'homme doit-elle former ? Quels sont les buts des divers degrés de l'enseignement ? Plusieurs articles seront consacrés à certains points particuliers : démocratisation des études, rapports Université-Gymnase, conséquences des réformes scolaires en

cours, éducation continue, etc. Des réflexions théologiques sur les buts de l'école compléteront ce numéro, qui publiera en annexe des documents.

Cet ensemble d'une vingtaine d'articles traitera le sujet sous des angles rarement abordés.

Ce numéro spécial de près de 200 pages est offert en souscription jusqu'au 30 septembre. Editeur : Librairie de l'Ale, Lausanne.

La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la **ville**.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les **gares ainsi qu'aux stations L-O** d'Ouchy et du Flon.

La lecture
fouillée
du
mois...



Dessin de Serge Rossel, 10 ans

(Raboliot est un braconnier. Malgré une récente condamnation, il n'en continue pas moins de hanter la plaine et les bois pour y poser ses collets.)

De grandes loques de ciel mauve pâlirent sur l'horizon des champs, assombris davantage, sous le mauve monotone de la nuée, par une mince ligne de clarté soufreuse...

C'était le soir. La route mouillée de pluie paraissait violette, trouée de flaques livides et pures. Un silence endolori s'alanguissait par l'étendue.

Hors du roncier où il l'avait cachée, Raboliot tira sa bicyclette. Et il gagna la route, à pas pesants et la tête basse, vers un maigre buisson qui bordait le fossé. Ce fut à ce moment que la chose arriva. Une voix cria :

— A nous deux, mon gaillard !

Cette voix, vibrante, l'avait frappé en plein visage. Surgi hors du buisson, Bourrel se tenait devant lui. Raboliot vit qu'il était seul. Il crocheta son vélo à l'épaule, vira sèchement, avec assez d'adresse pour que la roue arrière heurtât Bourrel au ventre, le fit chanceler une seconde : et déjà il était en selle, poussait à fond sur les pédales, le visage fouetté d'air vif.

Il ne se rendit pas bien compte tout d'abord. Très vite pourtant il eut conscience qu'il était seul, sans le trot d'Aïcha près de lui. Et dans l'instant, il se souvint d'un claquement qu'il venait d'entendre, pareil au choc d'un marteau sur une planche. Pédalant toujours, il regarda par-dessus son épaule, et vit Bourrel debout sur la route. Le gendarme, la tête un peu penchée, regardait à ses pieds une petite masse sombre et velue. Le revolver qu'il tenait au poing étirait encore dans le soir un fil de fumée bleuâtre, paresseux à se dissoudre.

Maurice Genevoix
Raboliot (Bernard Grasset)

1. Définis les trois personnages : Raboliot - Bourrel - Aïcha. Quels liens ont-ils entre eux ?
2. Peut-on relever dans les 6 premières lignes des termes qui laissent présager la suite ?
3. La chose (3e §). Remplace ce terme par d'autres, plus expressifs.
4. Qu'est-ce qui frappe Raboliot de stupeur ?
5. Quelle erreur de tactique Bourrel a-t-il commise ?
6. Quel fait va dicter sa conduite à Raboliot ?
7. De quelles qualités Raboliot fait-il montre ?

8. Pourquoi Bourrel renonce-t-il à la poursuite ?
9. Qu'est-ce que l'auteur compare au bruit d'un marteau sur une planche ?
10. Que penses-tu de l'acte du gendarme ? Comment l'expliques-tu ?
12. Quels proverbes résumant assez bien le sentiment qui a fait agir Bourrel ?

Vocabulaire

1. **Antonymes** de : un **maigre** buisson ; il vira **sèchement** ; une fumée **paresseuse**.

2. **Nuançons, nuançons !** Quelques jaunes ; une clarté soufreuse ; un paille ; un citron ; un canari ; un safran ; un or.

3. **Cherche un adjectif de même sens** : un ciel **mauve**, des reflets ; un mauve **monotone**, une teinte ; des flaques **livides**, des nuages ; un silence **endolori**, une main ; des pas **pesants**, une démarche ; la tête **basse**, le front ; un air **vif**, un froid ; une masse **velue**, un singe

4. **Une famille un brin « en marge »** : HORS (du latin foris = dehors).

Recherche le sens de : hors de soi, hors de combat, hors-ligne, dehors, hormis, hors-d'œuvre ; fors, forain ; forcené ; forêt ; faubourg (forsbourg).

Complète : Il a fallu trois hommes pour maîtriser ce La foudre a incendié une maison Œil-de-Faucon est un tireur « Tout est perdu, l'honneur. » La conduite de ce goujat me met Le médecin reçoit tous les jours, le jeudi. L'industrie se développe dans les des villes. Aubergiste, rappez-moi de ce , je vous prie !

Rédaction

Lâche vengeance ! Je l'échappe belle ! Vingt-deux ! le garde-pêche...

Dissertation : faute de grives, on se contente de merles !

Un bel exemple d'instantané. Voir combien le dernier alinéa traduit bien l'enchaînement des impressions et des actions de Raboliot en fuite : six phrases pour décrire ces quelques secondes.

On peut obtenir le texte accompagné du questionnaire et de l'exercice de vocabulaire au prix de 10 ct. (dix) l'exemplaire chez Charles Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet. Lorsqu'on s'inscrit pour recevoir régulièrement un nombre déterminé de feuilles, leur prix est alors de 7 ct. (sept) la pièce.

STABILO Painting-Pen

la synthèse entre la couleur, le liquide et le pinceau — le crayon à couleur liquide



STABILO

Painting-Pen, le crayon à pointe fibre moderne pour des nouveaux effets de couleurs

STABILO Painting-Pen est un nouveau crayon à pointe fibre pour de nouveaux effets de couleurs dans la peinture et le coloriage. Il permet de faire des traits de différentes épaisseurs. Les encres sont transparentes et sèchent instantanément. Par juxtaposition des couleurs on obtient des mélanges de couleurs. STABILO Painting-Pen pour l'esquisse de couleurs, la peinture similaire à l'aquarelle, pour marquer, etc. STABILO Painting-Pen existe dans des étuis métalliques de 5, 10 et 15 couleurs (avec bord de sécurité). Toutes les 10 teintes sont disponibles individuellement. Veuillez nous envoyer le coupon ci-dessous ou nous écrire.

Coupon

Contre envoi de ce coupon vous recevez de Swan-STABILO un bon qui vous permet d'obtenir gratuitement un étui de STABILO Painting-Pen (pour des essais) dans votre papeterie. Coupez et envoyez à Hermann Kuhn, Zurich.



Schwan · STABILO



Représentation
générale
Hermann Kuhn
8025 Zurich
Tél. (051) 27 00 12

Le sablier

Cours de 15 heures en 3 jours
Finance d'inscription: Fr. 25.—

Session à Delémont

les 26, 27 et 28 septembre

Inscriptions et renseignements:
Ecole normale de Delémont
ou

M^{me} Yvette Bregnard
chemin des Bats
Delémont
tél. (066) 2 29 45

Session à Bienne

les 21, 22 et 23 septembre (dates à confirmer)

Inscriptions et renseignements:
M^{lle} Gertrude Berger,
rue Schneider, 10
Bienne
tél. (032) 2 34 90

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées**
- Préparation au **diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Institut d'éducation pour adultes

avec écoles à Genève, Lausanne et Zurich, à vendre pour le printemps 1968. L'extension à d'autres localités de cours pourra être faite et assurée ultérieurement. L'administration et la direction des écoles peuvent se faire de n'importe quelle localité. Eventuellement provisoirement en tant qu'activité accessoire. Introduction et soutien assurés. Convierait à personnalité polyglotte douée de talent d'organisateur. L'entreprise existe depuis vingt ans. Capital nécessaire 15 000 à 20 000 francs.

Offres sous chiffres OFA 07.679.02 à Orell Füssli-
Annonces, 6002 Lucerne.



Les gouttes **BIO-STRATH**
redonnent de l'énergie aux

écoliers surmenés

A base de levure et de plantes médicinales

Dans les pharmacies et drogueries

BON pour horaires

des horaires avec un magnifique sujet de fleurs pour votre classe peuvent être obtenus gratuitement en expédiant le bon ci-dessous à la maison Strath-Labor S.A., Mühlebachstrasse 25, Postfach, 8032 Zurich.

Expéditeur : _____

Nombre désiré : _____



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

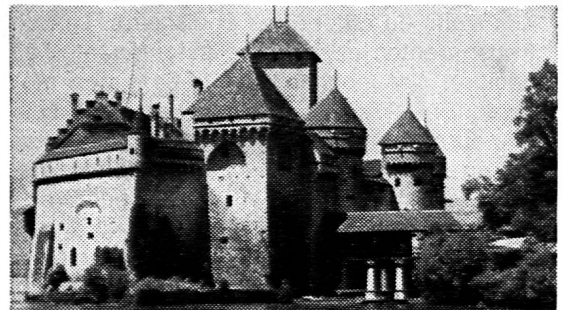
Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)
au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux
pour courses scolaires.**

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève - Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24.



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Vevey - Montreux

Entrée gratuite
pour les écoles primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

Deux assurances
de bonne compagnie



**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**

**Vaudoise
Vie**

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

**Rabais sur
les assurances accidents**